

**Compte rendu de l'atelier
du Comité consultatif public mixte
intitulé :**

**« Réduire la vulnérabilité des écosystèmes et
répondre aux besoins des collectivités : Outils
et information propices aux mesures
nord-américaines »**

**Tenu les 13 et 14 décembre 2012
à Mérida (Yucatán), au Mexique**

Table des matières

Résumé des principales recommandations issues de l'atelier.....	1
Contexte.....	3
Objectifs de l'atelier.....	3
Ordre du jour.....	3
Déroulement de l'atelier : jeudi 13 décembre 2012.....	5
Mot de bienvenue et présentation des objectifs, de la méthodologie et des participants.....	5
Discours-programme.....	6
Exposé : Impact de la vulnérabilité croissante des écosystèmes sur la subsistance et la santé des collectivités nord-américaines.....	6
Travail en sous-groupes.....	7
Sous-groupe 1.....	7
Sous-groupe 2.....	7
Sous-groupe 3.....	8
Sous-groupe 4.....	9
Sous-groupe 5.....	10
Sous-groupe 6.....	10
Sous-groupe 9.....	11
Sous-groupe 10.....	11
Sous-groupe 11.....	12
Sous-groupe 12.....	12
Présentation : document-cadre pour le renforcement des capacités permettant d'améliorer la santé des collectivités vulnérables en Amérique du Nord.....	12
Options et moyens.....	13
Options possibles.....	15
Outils.....	15
Défis.....	16
Exercice de groupe visant à identifier les systèmes vulnérables à l'aide d'outils.....	17
1. Autonomisation des collectivités.....	18
2. Utilisation des données géographiques.....	18
3.Échelles à prendre en compte pour identifier des collectivités et écosystèmes vulnérables.....	19
4.Données nécessaires pour comprendre les nouvelles menaces et éviter leurs conséquences.....	20
5. Recommandations en vue d'assurer l'accès aux données.....	20
Déroulement de l'atelier : vendredi 14 décembre 2012.....	21
Mesures proposées.....	21
Ministres.....	21

Administrations et gouvernements locaux	23
Citoyens.....	25
Recommandations à l'intention du CCPM en tant qu'agent de liaison et porte-parole des collectivités et des citoyens	26
Sur le plan politique	26
Diffusion.....	26
Élaborer un document imprimé.....	26
Recommandations en matière de communications visant d'autres acteurs ou secteurs	27
Médias de masse.....	27
Autres médias	27
Politiques.....	28
Idées pour les prochains ateliers.....	28
Diffusion.....	28
Sur le plan de l'organisation	28
Questions.....	29
Conclusions et clôture de l'atelier.....	29
Annexe : photographies de l'atelier.....	31

Résumé des principales recommandations issues de l'atelier

Les 13 et 14 décembre 2012, parallèlement à la troisième session ordinaire de 2012, le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu, à Mérida (Yucatán), au Mexique, un atelier public intitulé « Réduire la vulnérabilité des écosystèmes et répondre aux besoins des collectivités : Outils et information propices aux mesures nord-américaines », auquel participaient des experts du Canada, des États-Unis et du Mexique ainsi que des citoyens des trois pays.

On trouve dans la partie qui suit les principales recommandations formulées dans le cadre de cet atelier.

<p>L'information et les outils servant à atténuer la vulnérabilité des écosystèmes et à répondre aux besoins des collectivités peuvent faire l'objet d'une plus large diffusion grâce aux institutions et organisations des trois pays, et ce, à divers échelons.</p>
<p>L'adaptation ou la réaction vis-à-vis les facteurs de vulnérabilité exigent un accès à l'information et aux outils pertinents compte tenu des conditions dans lesquelles évoluent les divers acteurs de tous les échelons de gestion et de décision. Il faut notamment que soit pris en considération les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- langues nationales et les langues autochtones;- langage adapté aux publics cibles dans chaque milieu (gouvernements régionaux et locaux, entreprises, organisations et citoyens);- formats accessibles con tecnologías simples.
<p>La réaction face aux facteurs de vulnérabilité serait plus efficace si on augmentait non seulement l'information disponible, mais aussi les voies de communication entre les divers partenaires et les différents milieux. Certes, il faut informer, mais on doit également se doter des moyens nécessaires pour communiquer, établir des consensus et faire reconnaître la coresponsabilité.</p>
<p>La gestion des réseaux s'avère plus efficace et moins coûteuse quand elle est assurée par des organisations civiles locales. Une telle gestion peut être facilitée grâce à de petits dons et à des plans prévoyant l'affectation à l'action collective des sommes découlant des amendes ou des indemnisations.</p>
<p>Des ressources doivent être affectées au renforcement de la capacité de réaction locale face aux facteurs de vulnérabilité.</p>
<p>Pour accroître la capacité de réaction vis-à-vis des facteurs de vulnérabilité, il faut influencer sur le contenu mis de l'avant par le système d'éducation et les pratiques qui ont cours sein de ce dernier.</p>
<p>À chaque échelon administratif et décisionnel, il faut des outils qui permettent de distinguer les risques des aspects à surveiller (situations critiques et priorités) en ce qui concerne les facteurs de vulnérabilité.</p>
<p>Il existe en Amérique du Nord des portions de territoire qui, même si elles ne jouxtent pas la frontière, sont considérées comme des zones « frontalières » parce qu'elles sont soumises à des pressions et à des processus socio-économiques propres à ces zones (Cancún, par exemple).</p>
<p>Il convient d'examiner des aspects qui jouent un rôle clé dans les paradigmes et les modèles de gestion et de réaction, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- aller au-delà de la contradiction apparente entre les connaissances scientifiques et les connaissances traditionnelles pour garder le meilleur des deux;- délaissier l'approche sectorielle actuelle, qui empêche la mise en œuvre de solutions globales (économie; santé; environnement).

Il faut faire avancer le dossier de l'homologation des normes et éléments normatifs dans la région, notamment en ce qui concerne les substances toxiques, la qualité des combustibles et l'élimination des déchets dangereux (batteries et ampoules écoénergétiques, par exemple).

Contexte

Les 13 et 14 décembre 2012, à Mérida (Yucatán), au Mexique, le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a organisé un atelier public intitulé « Réduire la vulnérabilité des écosystèmes et répondre aux besoins des collectivités : Outils et information propices aux mesures nord-américaines ». Cette réunion ouverte au public visait à examiner les questions de la résilience et la vulnérabilité des écosystèmes et des collectivités.

Quelques mois avant, le CCPM avait tenu en Nouvelle-Orléans (Louisiane), aux États-Unis, une première rencontre de type assemblée publique sur le même thème. Un document intitulé *Pour un avenir résilient : Opinions des Nords-Américains à propos des politiques et des mesures adoptées* a été publié à la suite de cette réunion. Il s'agit d'un guide destiné à aider les dirigeants locaux et gouvernementaux à adopter des mesures pour réagir à des problèmes graves auxquels font face les collectivités d'Amérique du Nord et d'autres régions du monde.

Le présent document recense les résultats de l'atelier organisé à Mérida pour faire suite à la réunion tenue à la Nouvelle-Orléans, recension qui vise à explorer les possibilités quant aux façons d'atténuer la vulnérabilité des collectivités et à passer en revue les outils susceptibles de faciliter le travail à accomplir eu égard aux divers écosystèmes.

Objectifs de l'atelier

- Analyser les facteurs qui rendent les écosystèmes et les collectivités vulnérables.
- Découvrir les outils permettant d'évaluer la vulnérabilité, de cartographier les changements et les facteurs de stress ainsi que d'améliorer l'hygiène du milieu.
- Déterminer les mesures à prendre pour améliorer et diffuser ces outils.
- Proposer des mesures pour réduire la vulnérabilité des collectivités aux phénomènes environnementaux.

Ordre du jour

Jeudi 13 décembre 2012	
Heure	Activité
8 h 00 à 9 h 00	Inscription des participants (<i>salon Yucatán 1</i>)
9 h 00 à 9 h 30	Mot de bienvenue et observations préliminaires <ul style="list-style-type: none">• Eduardo Batllori Sampedro, secrétaire au Développement urbain et à l'Environnement de l'État du Yucatán• Irasema Coronado, directrice exécutive de la CCE• Martín Gutiérrez Lacayo, président du CCPM pour 2012
9 h 30 à 9 h 45	Présentation des objectifs, de la méthodologie et des participants , par Francisco Padrón Gil, directeur, <i>Iniciativa Mexicana de Aprendizaje de la Conservación (IMAC)</i>

9 h 45 à 13 h 30	Vulnérabilité des écosystèmes 9 h 45-10 h 05 Discours-programme Elizabeth Smith , directrice nationale adjointe, programme de recherche sur les collectivités durables et en santé (<i>Sustainable and Healthy Communities Research Program</i>), US EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis). 10 h 05-10 h 30 Période de questions 10 h 30-11 h 30 Exposé : Impact de la vulnérabilité croissante des écosystèmes sur la subsistance et la santé des collectivités nord-américaines <i>Membres du groupe d'experts :</i> <ul style="list-style-type: none">• Evelia Rivera Arriaga, secrétaire à l'Environnement et au Développement durable de l'État de Campeche (Mexique)• Carl Sidney, chef et président du conseil tribal des Tlingit de Teslin, au Yukón (Canada)• Albert W. Miller, commissaire, comté de Jeff Davis, aux États-Unis 11 h 30-11 h 45 Pause 11 h 45-13 h 30 Échange de vues entre les intervenants et le public au sujet de la vulnérabilité accrue des écosystèmes et de ses effets sur la subsistance et la santé des collectivités en Amérique du Nord
13 h 30 à 14 h 30	Dîner [offert] (salons Yucatán 3 et 4)
14 h 30 à 14 h 50	Exposé : Cadre pour le renforcement des capacités en vue d'améliorer la santé des collectivités vulnérables en Amérique du Nord , par Orlando Cabrera, gestionnaire des projets, RRTP et qualité de l'air, à la CCE
14 h 50 à 15 h 00	Période de questions
15 h 00 à 16 h 15	Travail en sous-groupes visant l'obtention de commentaires en vue du document-cadre. <ul style="list-style-type: none">▪ Quelles sont les possibilités de diffusion du document-cadre dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, et les moyens les plus efficaces pour cette diffusion?▪ Quelles sont les applications potentielles (outils, guides, etc.) du cadre stratégique pour l'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables?▪ Quels outils permettraient de réduire la vulnérabilité des êtres humains à la pollution causée par les produits chimiques?▪ Quels problèmes les concepteurs de ces outils risquent-ils de connaître?
16 h 15 à 16 h 30	Pause
16 h 30 à 18 h 00	Exercice en groupe : outils permettant de cartographier et d'identifier les systèmes (naturels et humains) vulnérables et l'évaluation des changements à venir Introduction , par Karen Richardson, gestionnaire de programme, Écosystèmes terrestres et marins Travail en sous-groupe <ul style="list-style-type: none">▪ Zones géographiques subissant d'importants changements.▪ Facteurs qui provoquent des changements.▪ Facteurs qu'on peut déjà mesurer et facteurs pour lesquels on a besoin de données.▪ Différents moyens de tenir compte des facteurs de stress et des conditions existantes.▪ Moyens pour prévoir les conditions futures.
18 h 00	Récapitulation , par Francisco Padrón Gil

Vendredi 14 décembre 2012	
Heure	Activité
9 h 00 à 10 h 30	Travail en sous-groupes : Séance visant avant tout à proposer des mesures et à renforcer la capacité des Nord-Américains à identifier les écosystèmes et les collectivités humaines vulnérables, ce qui inclut une évaluation de l'accès actuel à l'information et de la nécessité d'améliorer cet accès. Les propositions doivent inclure des mesures incombant aux particuliers et des mesures devant être prises par les administrations locales et les gouvernements fédéraux.
10 h 30 à 10 h 45	Pause
10 h 45 à 12 h 45	Présentation de mesures proposées , par les rapporteurs et l'animateur
12 h 45 à 13 h 00	Conclusions , par l'animateur et le président du CCPM
13 h 00 à 13 h 15	Compte rendu des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux
13 h 15 à 13 h 30	Suivi des activités du CCPM et questions administratives <ul style="list-style-type: none">▪ Élection du président du CCPM pour 2013▪ Priorités du CCPM pour 2013 et prochaines réunions
13 h 30	Clôture de la séance
13 h 30 à 14 h 30	Dîner [offert] (salon Yucatán 3)

Déroulement de l'atelier : jeudi 13 décembre 2012

Mot de bienvenue et présentation des objectifs, de la méthodologie et des participants

La séance s'est ouverte avec le mot de bienvenue et les observations préliminaires du secrétaire au Développement urbain et à l'Environnement de l'État du Yucatán, M. Batllori Sampedro. Puis, la nouvelle directrice exécutive de la CCE, Irasema Coronado, a également souhaité la bienvenue aux participants et les a remercié pour leur présence. Enfin, le président du CCPM pour 2012, Martín Gutiérrez Lacayo, a pris la parole pour souligner l'importance d'écouter ce que les collectivités ont à dire et de formuler des recommandations à l'intention des autorités.

Tout de suite, l'animateur de l'atelier, Francisco Padrón Gil, a présenté les objectifs, l'ordre du jour et le fonctionnement de l'atelier, pour ensuite proposer des règles destinées à en assurer le bon déroulement.

Les participants ont convenu des règles de fonctionnement suivantes :

- Tous doivent participer.
- Il faut écouter attentivement.
- Les titres ne comptent pas dans la salle de réunion.
- Les commentaires doivent être brefs et constructifs.
- On doit lever la main pour demander la parole.
- Il faut utiliser un langage verbal et corporel respectueux.
- Les cellulaires doivent être mis en mode vibration et on doit prendre les appels à l'extérieur de la salle.
- La ponctualité est importante.

Discours-programme

Le discours-programme a été prononcé par Elizabeth Smith, directrice adjointe nationale, *Sustainable and Healthy Communities Research Program* (programme de recherche sur les collectivités durables et en santé), US EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis).

M^{me} Smith a souligné l'importance de tenir compte de diverses perspectives lorsqu'on examine la problématique de la vulnérabilité des collectivités et les changements environnementaux. Elle a également mentionné l'impact de la pollution et des changements climatique en tant que facteurs déclencheurs.

Puis, M^{me} Smith a traité de l'utilité de la géocartographie fondée sur des données précises pour la réalisation d'études sur la vulnérabilité, donnant comme exemple l'atlas environnemental des États-Unis (*EnviroAtlas*), auquel son service travaille. Elle a mentionné que ce dernier se fonde sur scénarios qui extrapolent « ce qui se passerait si... » pour prévoir une réaction à une possible modification de l'environnement et aux catastrophes naturelles éventuelles. M^{me} Smith a enfin indiqué que la géocartographie peut être utilisée à l'échelle nationale ou régionale et que l'atelier était l'occasion rêvée pour faire le lien en les ressources offertes en ligne, par exemple EnviroAtlas, et des personnes ayant une connaissance directe du contexte dans les collectivités.

La présentation Powerpoint de M^{me} Smith est accessible à l'adresse suivante :

www.slideshare.net/CECOnline/ppresentation-from-elizabeth-smith-ecosystem-vulnerability-assessment-approaches-from-epas-regional-vulnerability-assessment-reva-program.

Exposé : Impact de la vulnérabilité croissante des écosystèmes sur la subsistance et la santé des collectivités nord-américaines

Le premier exposé incombait à la secrétaire à l'Environnement et au Développement durable de l'État de Campeche (Mexique), Evelia Rivera, qui a parlé de la vulnérabilité des zones côtières et marines, signalant les liens les écosystèmes côtiers, marins et terrestres et soulignant l'importance de leur gestion intégrale pour la pérennité des collectivités. M^{me} Rivera a également mentionné qu'il faut se préparer à affronter des phénomènes environnementaux extrêmes et qu'on doit évaluer les impacts des diverses activités humaines afin de déterminer l'adaptation qu'ils exigent.

C'est ensuite Carl Sidney, chef et président du conseil tribal des Tlingit de Teslin au Yukon (Canada), qui a pris la parole pour aborder les changements survenus dans sa région et exposer les différents problèmes liés aux changements climatiques, à la surpopulation et aux détritiques qu'on y trouve.

Le dernier exposé a été donné par Albert W. Miller, commissaire du comté de Jeff Davis, aux États-Unis. Elle portait sur le stress que vivent les collectivités de son comté en raison de la fragmentation des habitats, la présence d'espèces envahissantes et la désertification des prairies. La dernière présentation a été faite par le commissaire du comté de Jeff Davis, qui a traité des pressions que subissent les collectivités de son comté en raison de la fragmentation des habitats et de la présence d'espèces envahissantes ainsi que de la désertification des zones de prairies.

Après les exposés, les participants se sont répartis en sous-groupes de travail afin d'élaborer des questions et des commentaires en vue de les présenter aux experts (panélistes).

Travail en sous-groupes

Afin de faciliter la discussion entre les panelistes et le public, les participants se sont divisés en sous-groupes, chacun devant compter des représentants de tous les secteurs, de toutes les organisations et de tous les pays.

Pour accroître l'efficacité des sous-groupes, chacun d'eux a désigné des personnes pour assumer des rôles précis en leur sein, à savoir :

- *Modérateur* : personne chargée de diriger les discussions en donnant la parole et en encourageant la participation de tous afin de tirer profit des points forts de chacun. encargado de dar la palabra, alentar la participación de todos y garantizar que se aprovechara el talento.
- *Rapporteur* : personne responsable de consigner les résultats préliminaires et finals ainsi que les points faisant consensus.
- *Chronométrateur*, chargé de calculer la répartition du temps entre les diverses activités et d'informer l'équipe de l'emploi du temps alloué.

Les tâches que chaque sous-groupe devait réaliser étaient les suivantes :

- Présentation des membres entre eux : nom et occupation.
- Élection d'un modérateur et d'un rapporteur.
- Désignation d'un chronométrateur.
- Rédiger des questions et des commentaires sur les exposés donnés par les panélistes.

Après le travail en sous-groupe, il y a eu une période de questions en séance plénière, de laquelle on a dégagé, à l'intention des panélistes, les commentaires et questions qui suivent.

Sous-groupe 1

Questions

1. Étant donné que les impacts d'une activité donnée ne peuvent pas tous être compensés sur le plan économique, quels sont les défis qui se posent si l'on veut résoudre les problèmes découlant des revendications territoriales des collectivités?
2. Pourquoi les collectivités accordent-elles tant d'importance à l'accès à l'information et à l'éducation aux fins de la résolution des problèmes environnementaux auxquels elles sont confrontées?
3. Comment améliorer l'accès aux outils adoptés afin que les collectivités puissent les utiliser correctement?

Sous-groupe 2

Questions

POUR EVELIA RIVERA

1. Quelles sont les stratégies mises en oeuvre pour faire connaître les effets des changements climatiques dans les collectivités? ?

2. Les politiques publiques sont-elles si efficaces (en matière d'organismes génétiquement modifiés ou de développement côtier, par exemple) et comment sont-elles mises en application?

POUR CARL SIDNEY

1. A-t-on observé dans la collectivité des problèmes de santé découlant de la pollution (malformations, problèmes de reproduction, maladies chroniques)?

POUR ELIZABETH SMITH

1. L'EPA peut-elle influencer sur les politiques fédérales en vue de faire diminuer les achats de pétrole extrait au moyen de techniques ayant des impacts environnementaux importants? L'élevés?

POUR ALBERT MILLER

1. Quelle est l'expérience vécue par les collectivités en ce qui concerne les « fractures hydrauliques » qui existent dans le comté? Quelles connaissances pouvant être transmises à ce sujet?

Commentaires

POUR CARL SIDNEY

1. La collectivité devrait poursuivre sa participation afin d'en inciter d'autres à s'intéresser à la protection de l'environnement.

POUR EVELIA RIVERA

1. Les politiques sont contradictoires, car certaines visent la protection environnementale alors que d'autres autorisent l'installation de plateformes pétrolières et le tourisme de masse, par exemple.

Sous-groupe 3

Commentaires

1. On suggère de donner un exemple de menace ou de facteur de stress qui rendent vulnérable l'État de Campeche.
2. Il faudrait indiquer un mécanisme permettant de s'assurer que les promoteurs respectent la loi.
3. On doit élargir la portée de l'information relative à la participation de la société civile à la résolution des problèmes liés au patrimoine naturel.

Questions

1. Comment apprendre à vivre dans des conditions extrêmes afin de s'adapter aux effets des changements climatiques? En tenant compte de la nécessité d'une utilisation durable des ressources de fauniques, quelles formes d'organisation les collectivités peuvent-elles adopter?
2. Peut-on envisager d'affecter à l'échange d'information entre les collectivités vulnérables des ressources humaines qui s'occuperait exclusivement de cela?
3. Quelles orientations faudrait-il donner aux politiques publiques municipales pour favoriser la signature d'accords binationaux ou trinationaux dans les plus brefs délais?

Sous-groupe 4

Questions

1. Quels plans préliminaires permettraient pour atteindre la résilience à l'échelle locale en contexte de changement climatique? Peut-il y avoir pour chaque pays des initiatives efficaces assurant des résultats rapides?
2. Du point de vue multiculturel, comment pouvons-nous renseigner les collectivités sur les facteurs qui entravent la résilience des collectivités et des écosystèmes, ainsi que sur les mesures municipales, étatiques, provinciales, nationales et continentales destinées à réduire leur vulnérabilité et à renforcer leur résilience?
3. Comment peut-on assurer, avec une approche multiculturelle, une diffusion générale des idées et expériences afin d'accroître la compréhension et la participation aux efforts visant à réduire la vulnérabilité des écosystèmes
4. Comment peut-on convaincre les collectivités d'abandonner certaines de leurs pratiques traditionnelles pour mieux faire face aux changements climatiques?
5. Jusqu'à quel point l'échange d'information se fait-il? Les questions de la résilience et des changements climatiques ainsi que l'urgence de faire face à ces derniers, font-ils maintenant partie des préoccupations des collectivités rurales? Que savons-nous à ce sujet ?
6. Quelles sont les politiques environnementales nécessaires (ou lesquelles faudrait-il changer?) pour réaliser les objectifs et éviter un retour en arrière?
7. Y a-t-il des propositions ou des plans?
8. Comment les problèmes environnementaux sont-ils considérés et comment leur ordre de priorité est-il établi? Faudrait-il élaborer un plan ou un « journal de bord » pour réaliser de façon efficace et globale les objectifs fixés?

Commentaires

1. Nous croyons se concerter afin d'optimiser la prise de décisions et tenir compte des divers intérêts en jeu pour atteindre l'efficacité.
2. Dans la pratique, à l'extérieur des milieux professionnels spécialisés, la majorité des gens ne savent absolument rien sur les changements climatiques.
3. Une optimisation concertée s'avère urgente, et il faut prendre en considération les différents intérêts en jeu pour assurer l'efficacité de la collecte de fonds et de la formulation des politiques!
4. Il faut travailler en coordination.
5. On doit optimiser les indemnisations.
6. Il est difficile d'épouser la « cause » du changement climatique.
7. Il faut adopter des langages et des niveaux de langues différents pour faire comprendre le phénomène du changement climatique.

Sous-groupe 5

Questions

GÉNÉRALITÉS

1. Jusqu'à que le point sommes-nous conscients du fait que, selon deux conseillers en environnement de la Banque Mondiale (2009)¹, 51 % des émissions mondiales de GES qui contribuent aux effets liés aux changements climatiques sont attribuables à l'élevage industriel ainsi qu'aux techniques agricoles qui font appel à des semences transgéniques et aux pesticides? Cette situation nous amène à réfléchir à notre façon de nous alimenter en vue de la remplacer par des pratiques plus responsables et respectueuses de la nature, comme celles de nos ancêtres.

POUR EVELIA RIVERA

1. À titre de fonctionnaire, pouvez-vous nous dire quels programmes sont mis en œuvre pour protéger l'environnement dans l'intérêt de la société?
2. Comment peut-on accroître la résilience des collectivités humaines touchées ou susceptibles de l'être?

POUR ALBERT MILLER

1. Le morcellement de la propriété foncière peut-il continuer sans qu'il y ait morcellement de la terre?

POUR CARL SIDNEY

1. Comme groupe ethnique, quelle est votre expérience en matière d'organisation locale sur le plan de la gestion du territoire?
2. Comment a-t-on pu, dans votre collectivité, conserver son modèle économique ancestral et dans quelle mesure a-t-on tendance à cette conservation?

Sous-groupe 6

Commentaires

1. Il existe de nombreuses études sur les impacts sur la santé de l'exposition aux substances chimiques; nous devons agir (pour réduire l'utilisation des produits chimiques).
2. Une perspective plus large peut faire en sorte que les problèmes locaux soient négligés et qu'on n'accorde pas assez d'attention aux solutions locales. Il faut avoir recours à la fois aux pratiques traditionnelles et aux connaissances scientifiques.
3. Les problèmes transfrontaliers doivent être plus clairement pris en compte, en particulier ceux qui touchent les réseaux hydrographiques communs. Il faut des stratégies permettant d'affecter des ressources à leur résolution dans les deux pays concernés.

¹ Robert Goodland et Jeff Anhang, "Livestock and Climate Change: What if the key actors in climate change are cows, pigs and chickens?", *World Watch*, novembre -décembre 2009, <www.worldwatch.org/files/pdf/Livestock%20and%20Climate%20Change.pdf>.

4. Il nous faut écouter des gens qui n'avaient pas eu voix au chapitre jusqu'à présent, mais ont choisi d'aller de l'avant.

Questions

1. Comment peut-on accroître les connaissances et la participation à l'échelle locales? Des exemples?
2. Est-il temps d'uniformiser les plans locaux, régionaux et nationaux en matière de d'utilisation du sol comment y arriver dans une perspective qui tient compte des écosystèmes, notamment les océans?
3. Comment pour que tous les échelons gouvernementaux et les secteurs de la collectivité soient « sur la même longueur d'onde »?

Sous-groupe 9

Commentaire

1. Les pressions exercées par les activités d'élevage, qui entraînent une déforestation et un morcellement du territoire, constituent un réel problème au Mexique, notamment dans les réserves de la biosphère telles que Calakmul (État de Campeche) et Tuxtlas (État de Veracruz).

Question

1. En vertu de l'approche proposée, d'autres polluants que l'azote et l'atrazine feraient-il l'objet d'un suivi?

Sous-groupe 10

Questions

1. Comme peut-on adapter les modèles généraux d'action à la réalité (sociale, économique, politique et environnementale) de chaque collectivité et à ses caractéristiques?
2. Comme faire pour que la question de l'environnement, en particulier les changements climatiques, soit examiné de façon transversale—plutôt que sectorielle—aux fins des politiques publiques, et que les décisions se prennent à l'échelle sous-continentale (et soient respectées)?
3. Comment s'assurer que le savoir écologique traditionnel est pris en compte dans le cadre des stratégies relatives aux changements climatiques et que les gouvernements, les scientifiques et les institutions reconnaissent sa valeur?

Commentaires

1. Les entreprises jouent un rôle important en ce qui concerne les changements climatiques, mais elles ne participent pas à notre dialogue.
2. On a établi l'importance des réserves marines en tant qu'outils d'atténuation ou de résilience en matière de changements climatiques [article publié par l'Université de Stanford, COBI, A.C. et la *Cooperativa Pesquera de Isla Natividad* (Coopérative des pêcheurs de l'île Natividad) dans *PLOS ON*].
3. La CCE doit exposer publiquement son point de vue et assumer un rôle clair dans les dossiers de la crise de l'eau et des changements climatiques.

Sous-groupe 11

Questions

1. Aux États-Unis, les initiatives en matière de changements climatiques visent les industries. Comme a-t-on entamé le dialogue avec elles? Pouvez-vous nous recommander une approche qui pourrait être mise en application au Mexique?
2. Doit-on s'intéresser non seulement à la protection de l'environnement et à la durabilité écologique, mais aussi à l'accumulation du capital?
3. Faut-il mettre en œuvre d'autres mesures pour favoriser la participation de la société civile?
4. Comment faire accepter des propositions et des mesures au Mexique, alors que le gouvernement n'est même pas intéressé à aborder la question avec les pollueurs, par exemple les industries?
5. Comment la CCE pourrait-elle contribuer à faire changer les politiques publiques du Mexique?
6. Pourquoi ne pas tenir compte de la collectivité si sa participation est nécessaire?
7. Pourquoi n'accorde-t-on pas l'importance nécessaire à la sensibilisation dans les collectivités?

Sous-groupe 12

Questions

1. Comment susciter une prise de conscience de la collectivité eu égard aux facteurs qui ont des effets sur l'environnement et entraînent sa vulnérabilité à des menaces telles que l'élévation du niveau de la mer
2. Comment faire connaître les différences entre les effets des changements climatiques et les impacts qui découlent directement des activités humaines réalisées à l'échelle locale?

POUR BETSY

3. Que faudrait-il faire pour que soit élaboré un *Enviro-Atlas* qui englobe toute l'Amérique du Nord?

POUR EVELIA RIVERA

4. Quel est le plan de travail pour assurer la mise en œuvre d'un programme d'atténuation visant les changements climatiques dans l'État de Campeche?

Commentaire

1. Il serait bon d'établir un lien entre les initiatives telles que le présent atelier et le travail effectué par le *National Climate Assessment and Development Advisory Committee* (Comité consultatif pour l'évaluation du changement climatique).

Présentation : document-cadre pour le renforcement des capacités permettant d'améliorer la santé des collectivités vulnérables en Amérique du Nord

Orlando Cabrera, gestionnaire de projets, RRTP et qualité de l'air, à la CCE, a présenté un document-cadre relatif au renforcement des capacités permettant d'améliorer la santé des collectivités vulnérables en Amérique du Nord. Ce dernier vise à aider les collectivités à définir les risques éventuels pour la santé qui découlent de la pollution environnementale et à déterminer les mesures à prendre pour les atténuer. L'objectif est de renforcer les capacités des collectivités de

l'Amérique du Nord (en particulier de ses populations vulnérables telles que les enfants et les communautés autochtones). Il faut pour ce faire collaboration trinationale faisant appel aux outils et des ressources qui existent déjà ainsi qu'à la participation des particuliers et des organisations que la question intéresse. On utilisera l'information contenue dans ce document-cadre servira à l'élaboration d'outils adaptés à des personnes et des collectivités données.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, rendez-vous à l'adresse Internet suivante : www.slideshare.net/CECOnline/jpac-workshop-merida-presentation-from-cec-program-manager-orlando-cabrera-framework-document-to-improve-the-environmental-health-of-vulnerable-communities-across-north-america.

Après la présentation susmentionnée, les participants ont travaillé en sous-groupes afin de répondre aux quatre questions suivantes :

1. Quels sont les **options** et les **moyens** les plus efficaces pour distribuer le document-cadre dans toute l'Amérique du Nord?
2. Quelles sont les **applications possibles** (outils, manuels, etc.) du cadre stratégiques qui peuvent permettre d'améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables collectives vulnérables?
3. De quels **outils** avons-nous besoin pour réduire la vulnérabilité des être humains à la pollution causée par les substances chimiques?
4. Quels **défis** l'élaboration de ces **outils** pourrait-elle poser?

Voici les résultats de cet exercice.

Options et moyens

- Combiner ces outils à un processus qui renforce le pouvoir d'action des gens et leur soit profitable sur le plan économique.
- Adopter une approche variable et ciblée pour la diffusion de l'information.
- Analyser le type de récepteur, son origine, sa culture, son secteur, entre autres.
- Régler la question de l'excès d'information disponible et établir des critères pour :
 - Le choix des sources d'information et des documents de référence;
 - la définition de « public cible »;
 - la sélection d'intervenants clés (éjidós, municipalités, etc.) pour la transmission de l'information.
- Voir à ce qu'il y ait des réseaux et des stratégies de diffusion de plus en plus locales.
- Fournir des informations spécifiques qui rejoignent les intérêts des collectivités.
- Faire traduire dans les langues nationales et autochtones.
- Favoriser la mise en œuvre de projets.
- Identifier les réseaux sociaux et les intervenants pouvant agir comme des « champions » pour la transmission du message qu'on veut faire passer quant à la vulnérabilité et la résilience.
- Former des formateurs et des « diffuseurs ».
- S'associer à des entreprises pour la transmission du message dans leur milieu.
- Financer la distribution de documentation.

- Par le truchement du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), offrir de petites subventions pour l'adaptation de la documentation au milieu local et pour sa distribution.
- Demander à des établissements d'enseignement et des universités d'examiner la possibilité, par exemple, de charger les étudiants de faire connaître le document-cadre à des collectivités données par le truchement d'un travail social ou sur le terrain en milieu rural ou encore de projets ou de thèses visant le sujet, par exemple.
- Conclure des ententes avec les universités et les réseaux d'éducation public et privé.
- Profiter des conférences et d'autres éléments qui ont déjà leur public pour présenter le document-cadre, notamment dans le cadre :
 - du *Congreso Nacional de Investigación en Cambio Climático* (Congrès national sur la recherche relative aux changements climatiques) organisé par l'UNAM (Université nationale autonome du Mexique);
 - de la Convention sur la diversité biologique.
- Distribuer el document-cadre parmi les autorités gouvernementales (surtout parmi les responsables des programmes sociaux et de santé publique).
- Obtenir l'appui des trois ordres de gouvernement pour cette diffusion.
 - Faire en sorte que, à l'échelle locale, on agisse selon une approche « horizontale » dans tous les services.
 - Veiller à qu'on agisse selon une approche « verticale » à tous les échelons : nationale, régional et étatique (ou provincial).
 - Tirer profit des sites Web des instances gouvernementales.
- Diffuser le document-cadre avec l'aide d'organisations qui sont en contact avec les collectivités et se vouent à la santé ainsi qu'aux questions environnementales et sociales.
- Obtenir l'appui des organisations syndicales et professionnelles.
- Identifier les médias sociaux dont on tirer profit, par exemple Internet, Facebook et YouTube.
- Avoir recours à la télévision en tant que service public pour diffuser des annonces, des bandes dessinées et des émissions.
- Chercher à obtenir une couverture médiatique à l'échelle locale (télévision, radio et presse écrite).
- S'adresser aux enfants et aux jeunes avec un langage simple et des moyens tels que :
 - Des livres à colorier;
 - Des pages Web de formation interactive;
 - Des ateliers.
- Mettre sur pied des ateliers communautaires, des groupes d'éducation en matière environnementale, des cours de formation en ligne.
- Élaborer des brochures, des dépliants et des bulletins d'information.
- Mettre au point des applications pour les téléphones intelligents.
- Créer des reportages destinés à la diffusion YouTube et aux bulletins de nouvelles télévisés.
- Trouver des « ambassadeurs » : comédiens, leaders d'opinion, organisations civiles.
- Obtenir l'appui de regroupements de pères de famille.

- Faire connaître les concepts abordés dans le document-cadre grâce aux moyens suivants :
 - brochures;
 - vidéos;
 - manuels pédagogiques;
 - médiums artistiques (peinture, musique, théâtre).

Options possibles

- Diagnostiquer les problèmes et s’y attaquer par le truchement de politiques publiques et de la planification.
- Participer à des activités universitaires telles que des projets de classe, des recherches individuelles, des ateliers de type « clinique », entre autres.
- Évaluer les politiques en vigueur et recommander des réformes ou une actualisation.
- Promouvoir le dialogue entre les parties intéressées au sein de la collectivité afin qu’on en arrive à des points d’entente et à des solutions communes.
- Créer des outils d’autonomisation afin que les collectivités acquièrent la capacité de trouver leurs propres solutions.
- Donner de la formation dans les entreprises, les institutions et les organismes gouvernementaux.
- Déterminer les risques.
- Élaborer de nouveaux projets pour combler les vides qui existent en matière d’information.
- Identifier les collectivités les plus touchées ou les plus vulnérables en Amérique du Nord, ainsi que celles dans lesquelles on n’a pas diffusé d’information sur le sujet.
- Avoir recours à des vidéos, à des jeux traditionnels et à des ateliers pédagogiques.
- Organiser des activités pédagogiques et des campagnes d’éducation relatives à l’environnement.
- Aborder la question du transfert de technologie.
- Favoriser le renforcement des capacités.

Outils

- Évaluation des risques – par exemple, ceux qui sont posés par le passage d’un train transportant des marchandises dangereuses dans des localités où vivent des Premières nations du Canada.
- Sensibilisation et formation.
- Exemples d’informations utiles : façon de mesurer le niveau de risque ou le danger, par exemple à l’aide d’une catégorisation des risques sous forme de tableaux.
- Façons de trouver des solutions de rechange aux activités ou aux substances qui posent des risques.
- Réglementation.
- Nouvelles technologies.
- Langage simple, sans termes techniques.

- Vulgarisation : explication de concepts ou de termes complexes dans un langage accessibles au grand public.
- Exemples adaptés au contexte social et à la réalité quotidienne.
- Production d'information et de connaissances.
- Personnel formé.
- Registre et suivi (base de données).
- Politiques publiques efficaces.
- Élaboration et mise en application de lois visant les divers secteurs.
- Affectation à des projets sociaux d'une partie de l'argent des amendes imposés aux entreprises polluées.
- Surveillance et sanctions visant ces entreprises.
- Responsabilité des entreprises à l'égard de leurs déchets.
- Action politique visant à assurer la prise de décisions fondées sur le rapport de la CCE (volonté politique).
- Conservation des aires naturelles telles que les écosystèmes et d'éléments connexes tels que les aires qui remplissent des fonctions environnementales
- Mise en application du principe des trois R — réduire, réutiliser et recycler — dans le cadre de la politique relative aux emballages.
- Participation citoyenne et surveillance assurée par les citoyens.

Défis

- Capacité d'influer sur les politiciens et les politiques publiques.
- Transparence et accès à l'information gouvernementale.
- Utilisation intensive des outils mentionnés dans le document-cadre.
- Obstacles/pressions politiques.
- Confidentialité dont jouissent les entreprises.
- Publicité de masse qui véhicule des messages contradictoires et encourage une consommation excessive.
- Identification des responsables de la pollution et des activités qui augmentent la vulnérabilité.
- Accès aux programmes et au financement.
- Accès à l'information et aux outils dans les collectivités marginalisées.
- Modèle économique qui met l'accent sur une croissance non limitée mais sur une planète aux ressources limitées.
- Disponibilité, à l'échelle locale, de ressources humaines pour déterminer les conditions entourant la vulnérabilité ainsi que pour définir et encourager la gestion collective qui est nécessaire pour créer une société organisée dotée d'une capacité d'autogestion.
- Manque de capacités dans les collectivités pour contribuer aux politiques publiques et favoriser leur élaboration, leur modification, etc.
- Élaboration d'une technique permettant de déterminer les conditions entourant la vulnérabilité et création d'outils connexes.

- Prise en considération des caractéristiques culturelles des collectivités et de certains des obstacles auxquels elles font face.
- Diffusion dans la langue traditionnelle de la collectivité.
- Difficulté posée par la nécessité de donner à l'information une perspective axée sur la santé communautaire, surtout quand on a un cadre conceptuel centré sur la santé individuelle.
- Intérêts économiques et politiques menacés par les mesures qui visent à réduire la vulnérabilité.
- Manque de ressources pour la réalisation du projet.
- Corruption.
- Population qui participe par conviction.
- Approche à court terme et perspective axée sur la prévention.
- Trop d'information, de cadres conceptuels et de méthodes; manque d'évaluations pouvant faciliter la prise de décisions.

Exercice de groupe visant à identifier les systèmes vulnérables à l'aide d'outils

Karen Richardson, gestionnaire de programme, Écosystèmes terrestres et marin, à la CCE, a présenté des outils permettant de cartographier et d'identifier les systèmes (naturels et humains) qui sont vulnérables ainsi que d'évaluer les changements futures. Ces outils de géocartographie font appel à de l'information précise et visent la création d'un « atlas » destiné aux collectivités et aux décideurs. Ils tiennent compte de données pertinentes pouvant aider à déterminer la vulnérabilité des systèmes, notamment en ce qui concerne les industries polluantes, les zones de prairies qui sont prioritaire sur le plan de la conservation, les aires terrestres protégées, les types de couverture terrestre et les changements qu'elles ont subi ces dernières années, ainsi que les émissions annuelles de CO₂, entre autres.

Les participants ont utilisé les outils cartographiques en question afin de découvrir leurs applications. Chaque équipe a examiné trois cas types : 1) l'épuisement des ressources en eau dans la partie texane de l'aquifère High Plains; 2) le développement touristique de Cancún; 3) les polluants dans le bassin du fleuve Columbia. L'examen de ces cas se fondait sur les paramètres suivants :

- zones géographiques subissant de nombreux changements.
- Facteurs qui provoquent des changements.
- Facteurs qu'on peut déjà mesurer et facteurs pour lesquels on a besoin de données.
- Différents moyens pour tenir compte des facteurs de stress et des conditions.
- Moyens pour prévoir les conditions futures.

Cet exercice a permis aux participants de se familiariser un peu avec ces outils et de les utiliser. Pour avoir accès à la présentation PowerPoint issue de l'exercice, visitez le site Web suivant : www.cec.org/Storage/142/16819_JPAC_presentation_Krichardson.pdf.

Les sous-groupes de travail ont ensuite répondu aux questions suivantes :

1. En quoi ces données et cette information peuvent-ils aider à l'autonomisation des collectivités?
2. Comment peut-on utiliser ces données?

3. Quelles sont les différentes échelles à prendre en compte pour identifier les collectivités et les écosystèmes vulnérables?
4. Dans une perspective axée sur l'avenir, de quelles données a-t-on besoin pour comprendre les nouvelles menaces et éviter des effets non désirés?
5. Recommandations pour assurer l'accessibilité des données.

Voici les résultats de l'exercice :

1. Autonomisation des collectivités

- Brosser un tableau général de l'exposition aux substances chimiques dans le quartier ou sur le lieu de travail; partir d'information plus détaillées sur la relation de cause à effet entre les sources, les impacts environnementaux et la santé; définir les liens directs avec les installations qui polluent.
- Faire une prise de conscience, acquérir des connaissances.
- Déterminer le lien entre les choses (les polluants et l'eau, par exemple).
- Définir les menaces selon le sens du courant : quel est le risque immédiat? En amont? En aval?
- Créer des lieux de concertation à l'échelle locale pour permettre une prise de décisions adéquate.
- Faire en sorte que l'information soit accessible (moment et forme).
- Comprendre les implications et leurs conséquences.
- Prendre des décisions « inclusives » qui favorisent une action efficace appuyant la conservation et la gestion des ressources, sont fondées sur des consultations auprès des membres de la collectivité et bénéficient de l'appui des conseillers juridiques attestés.
- Responsabiliser les industries pour leurs déchets et résoudre les problèmes de collaboration avec le gouvernement.
- Faire en sorte que les particuliers aient les moyens de participer et d'influer sur le développement de leur collectivité.
- Travailler « main dans la main » avec la collectivité.
- Se doter d'outils de planification efficaces.
- Établir l'historique écologique du cours d'eau ou de l'aire naturel à des fins d'analyse.
- Donner aux collectivités de produire, leurs propres cartes, même si c'est avec une assistance technique.
- Constaté le changement survenu sur son territoire au point de vue physique, de même que les implications de ce changements.
- Déterminer et quantifier les impacts au fil du temps.

2. Utilisation des données géographiques

- Contrecarrer la désinformation ou les rumeurs qui circulent dans la collectivité, à favoriser une compréhension des questions en jeu par le truchement d'une approximation fondée sur des données scientifiques, à saisir l'ampleur des problèmes, et à trouver d'autres facteurs et des solutions.

- Former des réseaux et des coalitions afin de s'attaquer à ces enjeux.
- Combiner aux connaissances de la collectivité ou à d'autres informations (plans d'utilisation du sol; habitat précis; abondance; indicateur d'épuisement de la ressource hydrique ou d'approvisionnement en eau du bassin hydrologique touché, etc.).
- Soutenir les mesures mises en œuvre et les soumettre aux autorités ou à la collectivité.
- Diffuser par le truchement des médias.
- Promouvoir l'adoption de mesures de prévention par l'autorité compétente.
- Sensibiliser la population aux risques possibles.
- Prendre en considération l'aménagement du territoire et la planification du développement.
- Définir la problématique.
- Harmoniser la prise de décisions.
- Tenir compte des données et cartes existantes dans le cadre des initiatives locales de cartographie.
- Utiliser les cartes pour valider les connaissances locales.
- Établir des aires géographiques d'intérêt.
- Concentrer les efforts sur dix aires prioritaires afin de créer un modèle d'intervention.
- Identifier, d'après les champs de compétence des instances politiques, les acteurs qui doivent participer.
- Soulever des questions : Que se passe-t-il? De quoi s'agit-il? Pourquoi cela se produit-il?
- Quantifier les facteurs externes et procéder à une analyse du rapport coûts-avantage pour faciliter la prise de décisions dans l'intérêt des collectivités.
- Établir des modèles et des prévisions en ce qui concerne les scénarios pour l'avenir.

3. Échelles à prendre en compte pour identifier des collectivités et écosystèmes vulnérables

- Il pourrait s'agir des échelles nationale, régionale, étatique et municipale ou locale.
- Il faut tenir compte de toutes les échelles : il faut parfois se concentrer sur un point, et d'autres fois il est bon d'avoir une vue d'ensemble.
- Il faut une échelle qui, selon l'objectif, tient compte des bassins versants régionaux et locaux, ainsi que de l'aquifère.
- Autre approche possible : définir les situations qui touchent les collectivités et intéressent plusieurs États ou sont d'ordre international.
- L'échelle choisie pour examiner une question doit correspondre à l'échelle du problème; certaines situations présentent plusieurs dimensions.
- Choisir l'échelle régionale pour définir les zones critiques.
- Adopter des échelles plus réduites pour examiner le cas de chaque collectivité.
- Obtenir des données qui établissent le lien entre les dommages actuelle et les conditions originales; il faut présenter les choses de façon très « visuelle ».
- Le taux de changement est proportionnel à l'échelle : si le taux est élevé, l'échelle doit être plus grande; si le taux est faible, l'échelle sera réduite.

4. Données nécessaires pour comprendre les nouvelles menaces et éviter leurs conséquences

- Aide à la modélisation et à la création de scénarios – il faut prendre en considération l'échelle temporelle de la formation des problèmes.
- Stratégie ciblée à variable multiples.
- Cartographie des ressources naturelles stratégiques telles que l'eau.
- Examen prospectif de phénomènes comme le changement climatique ou l'élévation du niveau des mers.
- Revue de l'information qui permet de concevoir des modèles pour l'avenir.
- Compilation de données sur des questions comme la disponibilité de l'eau, le ruissellement, le dragage, etc.
- Perception sociale.
- Données démographiques et projections qu'elles permettent de faire.
- Activités économiques et sociales des particuliers.
- Ressources naturelles.
- Information sur le climat.
- Menaces et risques liés aux phénomènes naturels.
- Géoréférencement de l'usage humain et des activités productives ou de l'utilisation du territoire.
- Information sur la croissance démographique, y compris les indicateurs socio-économiques et environnementaux sur lesquels s'exercent les effets.

5. Recommandations en vue d'assurer l'accès aux données

- Initiative du PNAACE; organismes de service social; petits dons aux étudiants.
- Dialogue avec des groupes cibles, qu'il s'agisse des collectivités ou du gouvernement, afin de définir les intérêts et de proposer une meilleure formule.
- L'accès aux outils est une question importante, notamment lorsqu'il n'y a pas d'accès à Internet ou à un autre médium; si on ne comprend pas les données ou qu'on ne sait pas comment les utiliser par manque d'expérience, si le niveau de scolarité est très faible.
- Où peut-on s'adresser pour obtenir plus d'information ou une aide technique, ou encore pour acquérir de l'expérience.
- Cartes numériques.
- Dispositifs mobiles.
- Visites vidéo grâce à Google Earth.
- Accessibilité : ne pas désigner de l'information comme étant confidentielle sans raison valable.
- Développement et renforcement des capacités à l'échelle municipale.
- Information facile à comprendre.
- Entente de coopération avec d'autres pays.
- Montrer aux gens comment utiliser l'information.
- Réalisation de maquettes (interactives) qui facilitent la compréhension des collectivités ciblées.

- Développement des capacités des collectivités pour ce qui est d'interpréter les données et de prendre des décisions fondées sur ces dernières.
- Système de suivi au fil du temps permettant d'actualiser les cartes.
- Déterminer les sources de pollution; plus d'information à ce sujet.
- Conformément aux scénarios établis, fournir de l'information aux décideurs et aux groupes de pression afin que les données soient utilisées correctement, pour le bénéfice des collectivités.

Déroulement de l'atelier : vendredi 14 décembre 2012

Le deuxième jour de l'atelier a été consacré à la formulation de propositions quant aux mesures pouvant réduire la vulnérabilité des écosystèmes et le risque pour les collectivités qui en dépendent ou bien y vivent. Les participants ont se sont de nouveau répartis en sous-groupes, chacun devant proposer des mesures que pourraient prendre les citoyens, les administrations et gouvernements locaux ainsi que les gouvernements fédéraux (Les propositions devaient être faites en fonction de cette hypothèse.)

Mesures proposées

Les sous-groupes ont centré leur travail sur la formulation de cinq propositions de mesure visant à réduire la vulnérabilité des écosystèmes et veiller aux intérêts des collectivités que pourraient prendre les instances suivante :

- a) ministres (par l'entremise du CCPM)
- b) administrations/gouvernements locaux
- c) citoyens.

Les propositions visant ces trois groupes sont présentées ci-dessous.

Ministres

Sur le plan législatif

- Renforcer les lois et les règlements en matière de protection environnementale ou renégocier les droits accordés aux investisseurs; tenir compte également de l'environnement aux moments de présenter sa position et de négocier.
- Octroyer un pouvoir judiciaire aux inspecteurs environnementaux.

Sur le plan politique

- Augmenter les taxes imposées aux industries qui causent des dommages à l'environnement et utiliser les sommes ainsi perçues pour accroître le développement durable.
- Améliorer les accords de libre-échange. L'investissement ne réduit pas la vulnérabilité des collectivités locales.
- Faire concorder les objectifs de la CCE avec ceux du programme ONU-REDD (programme de collaboration des Nations Unies en matière de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts).
- Prendre en compte les politiques applicables aux domaines de l'énergie, de l'économie, de l'environnement, de la santé et de l'eau.

- Tenir compte, dans le cadre des stratégies de développement, des effets qu'ont les problèmes environnementaux et les inégalités socio-économiques sur la santé humaine.
- Augmenter le budget affecté à des initiatives telles que le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE).
- Voir à ce que le gouvernement fédéral fasse la promotion des meilleurs principes de planification locale.
- Créer de centres régionaux (Amérique du Nord) de science appliquée et de diffusion.
- Se doter de plus nombreux outils pour favoriser la résilience.
- Formuler des politiques publiques propres à favoriser le changement dans les habitudes de production et de consommation qui est indispensable.
- Accorder des subventions pour l'élaboration d'une ébauche de document-cadre dont l'utilisation aux fins d'études de cas serait encouragé.
- Voir à ce que les ministres responsables s'entendent sur des mesures communes à prendre pour réagir aux changements climatiques au moyen d'un accord nord-américain; assurer un compte rendu des progrès accomplis en vue du vingtième anniversaire de la CCE (2014).
- Réduire la pauvreté et s'attaquer à ses causes – les groupes les plus vulnérables sont toujours ceux qui sont défavorisés.
- Accroître le nombre d'inspecteurs environnementaux.
- Établir des zones d'exclusion pour les organismes génétiquement modifiés.
- Améliorer l'information fournie sur l'étiquette des produits importée (organismes génétiquement modifiés, pesticides).

En matière d'organisation

- Promouvoir la création de réseaux ou d'organismes regroupant des collectivités vulnérables et capables d'exercer une influence dans le domaine politique.
Diffusion dans les collectivités vulnérables d'information sur les aspects juridiques et les droits de ces collectivités.
- Établir un dialogue et un lien entre les organismes œuvrant dans le domaine de la santé et ceux qui s'occupent d'environnement.
- Appuyer (financièrement) l'organisation d'un congrès de jeunes afin que ces derniers puissent présenter leurs propositions et acquièrent des connaissances qu'ils pourront transmettre à d'autres.
- Favoriser une sécurité alimentaire durable en se servant du savoir traditionnel.
- Créer des emplois et des solutions de rechange fondées sur des activités durables.
- Identifier les dépositaires du savoir traditionnel dans les trois pays.

En ce qui concerne les écosystèmes

- Assurer la conservation des écosystèmes naturels et la préservation de leurs fonctions; éviter leur détérioration et promouvoir leur rétablissement en tant qu'élément fondamental à prendre en compte pour réduire la vulnérabilité des collectivités.
- Concevoir des campagnes publicitaires qui soient utiles, concrètes et efficaces, et nous renseignent sur la gestion durable des écosystèmes.

- Élaborer des stratégies de développement locales dans une perspective écosystémique et écorégionale.
- Favoriser la gestion intégrée des écosystèmes vulnérables dans une optique de responsabilité, de justice et d'égalité des chances.
- Uniformiser l'interprétation du concept des écosystèmes vulnérables et le faire connaître, ainsi que ses prémisses.

En matière de pollution

- Centrer les efforts essentiellement sur les conséquences des problèmes qui touchent les océans pour les espèces migratoires, ainsi que sur les répercussions de la pollution des océans qui nous sont communs sur la pêche en mer.
- Améliorer les mécanismes de surveillance, d'inspection et de sanction afin de vraiment responsabiliser les entreprises et les gouvernements en ce qui concerne la pollution.
- Déménager les industries afin de « sortir » la vente et la distribution des produits toxiques des zones urbaines.
- Assurer une réglementation, une conformité et des impôts en ce qui a trait aux substances chimiques toxiques et aux équipements de fumigation, par exemple les petits avions servant à cette fin.
- Accroître la réduction de l'utilisation de produits toxiques et élaborer une réglementation favorisant l'adoption de produits de substitution.

Mesures trilatérales

- Combiner des mesures visant les effets ou les risques transfrontaliers et des mesures touchant les ressources communes.
- Revoir les politiques environnementales du Canada, des États-Unis et du Mexique - sont-elles harmonisées?
- Responsabiliser les entreprises afin qu'elles respectent les mêmes normes (en matière de santé, de sécurité et d'environnement) dans les trois pays.

Administrations et gouvernements locaux

Sur le plan législatif

- Formuler et mettre en application des lois visant la conservation et la protection des zones côtières.
- Créer au Mexique un tribunal fédéral indépendant du Profepa pour les questions environnementales.

Sur le plan politique

- Créer des programmes permettant de faire de petits dons aux collectivités vulnérables.
- Accroître les efforts pour réduire l'usage des produits toxiques et promouvoir une réglementation qui favorise l'utilisation de produits de substitution.
- Gouvernement régional : adopter des mesures incitatives qui favorisent une utilisation des terres axées sur la durabilité dans un délai de cinq ans.

- Horizon de cinq ans : l'administration locale doit revoir l'utilisation de terres et établir des plans permettant la conformité au cadre de la CCE.
- S'engager à assurer un développement durable au moyen d'une croissance planifiée (à long terme)
- À court terme (horizon de deux ans) : le gouvernement local devra revoir les plans en matière d'utilisation des terres en conformité au document-cadre de la CCE afin de déceler les lacunes.
- Établir un dialogue et créer des liens entre les instances responsables de la santé et de l'environnement.
- Assurer une gestion durable des sites d'enfouissement.
- Mettre en œuvre des programmes afin d'imposer des frais pour les services environnementaux et de trouver du financement.
- Réaliser des études afin d'analyser les réseaux sociaux des collectivités locales.
- Formuler des politiques publiques qui favorisent le respect des écosystèmes fragiles et mettre en place une infrastructure adaptée.
- Adopter des politiques publiques visant la promotion des pratiques agricoles ancestrales et de la médecine traditionnelle dans les communautés autochtones.
- Renforcer les conseils de citoyens du Semarnat et du Sagarpa, et établir des voies de communication avec le CCPM, car les trois ordres de gouvernement y sont représentés ainsi que les organisations de la société civile.
- Restreindre et normaliser l'utilisation de substances chimiques qui entraînent un danger pour la santé humaine et la biodiversité.

En matière d'organisation

- Aider, de façon adéquate et durable, les collectivités vulnérables à faire face à leur vulnérabilité.
- Bâtir des édifices et des infrastructures et des édifices « verts » et promouvoir des activités visant à lutter contre le consumérisme.
- Créer des « brigades » écologiques dans les collectivités vulnérables, avec l'aide d'organisations citoyennes et des administrations locales.
- Diffuser de l'information sur l'utilisation et la gestion de l'eau.
- Mettre en œuvre des programmes de recyclage et de gestion des déchets.
- S'assurer que les activités réalisées à l'échelle locale n'ont pas de conséquences défavorables pour les collectivités vulnérables ou les collectivités voisines.
- Identifier collectivités vulnérables et leur fournir de l'information sur la manière d'agir de façon autonome.
- Éliminer les monocultures.
- Concevoir des systèmes de données étatiques et des cartes relatives aux collectivités et aux écosystèmes vulnérables.
- Créer des centres régionaux (étatiques) de sciences appliquées et de diffusion, ainsi que des réseaux.
- Promouvoir la tenue de congrès régionaux de jeunes afin que ceux-ci puissent formuler leur propositions et acquérir des connaissances sur les questions environnementales (durabilité).

- Identifier les dépositaires du savoir traditionnel dans les États et organiser une rencontre afin de permettre un échange au sujet de leurs expériences respectives et de faire connaître ces connaissances.
- Sensibiliser les enfants et les jeunes aux questions environnementales.
- Organiser des forums de consultation publique.
- Revaloriser les ressources naturelles au sein des collectivités.
- Formuler des politiques visant à fournir de l'information environnementale à tous les groupes sociaux, que ce soit par un dialogue ouvert, par la tenue d'ateliers ou d'autres activités, ou par le truchement des réseaux sociaux.
- Intégrer les collectivités aux organismes universitaires, aux organisations de la société civile et aux centres de recherche.
- Identifier et former les leaders communautaires.
- Identifier les « villes sœurs » au point de vue environnementale.

Citoyens

Action individuelle

- Réduire l'exposition à la publicité.
- Intégrer des organisations, s'informer et être un agent de changement dans secteur d'influence.
- Acheter des produits et des services locaux et respectueux de l'environnement.
- Participer à des congrès afin d'acquérir des connaissances et de proposer des idées et des solutions.
- Connaître son milieu et y identifier les zones vulnérables.
- Utiliser et gérer les ressources de manière responsable.
- Faire un suivi pour assurer la mise en œuvre des propositions.
- Promouvoir le covoiturage et l'usage du vélo et des transports en commun.
- Créer des potagers urbains et composter; planter des arbres.
- Économiser l'eau et l'énergie; opter pour des équipements écoénergétiques.

Action collective

- Milieu universitaire: calculer le coût de l'inaction sur le plan environnemental et économique ainsi qu'en matière de santé pour un horizon de deux à cinq ans.
- Améliorer les pratiques agricoles (éliminer l'usage des OGM) en utilisant des engrais et des pesticides naturels.
- Diffuser l'information qu'on détient et favoriser des changements d'habitudes au sein de la collectivité.
- Participer à la collecte de données destinées à une recherche scientifique fondée sur une approche de même nature assurant la contribution les citoyens et une collaboration générale touchant tous les secteurs (externalisation ouverte).
- Favoriser l'éducation des citoyens au moyen de comités afin qu'on s'attaque à la vulnérabilité grâce à des activités propres à chaque région.

- Créer des comités ou des tribunes de concertation pour assurer la mise en œuvre de mesures communes (gouvernement et société) à l'échelle locale afin de réduire la vulnérabilité et de favoriser le développement durable (aux trois échelons).
- Assurer la justice sociale et environnementale; faire un suivi de l'exécution et de la conformité à cet égard.
- Appuyer les organisations au sein des collectivités (clubs Rotary, églises).
- Proposer des mesures correctives et préventives, et organiser leur mise en œuvre.
- Instaurer des incitatifs économiques pour encourager les entreprises à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.
- En résumé : il faut agir dès maintenant!

Recommandations à l'intention du CCPM en tant qu'agent de liaison et porte-parole des collectivités et des citoyens

Sur le plan politique

- Promouvoir et former des alliances tripartites regroupant des « éducateurs » en matière environnementale et fournir aux enseignants de la documentation de qualité.
- Exercer des pressions pour faire adapter le programme d'action à mesure que la situation politique change; c'est la base pour assurer une continuité sur le plan politique.
- Trouver du financement pour des programmes destinés à soutenir les membres de la collectivité et à favoriser la participation des étudiants.
- La CCE doit élargir la portée de son plan d'action en matière de changements climatiques; améliorer la gestion visant les gaz à effet de serre; favoriser une plus grande résilience des collectivités et des écosystèmes.
- Demander plus d'appui sur le plan économique.
- La CCE doit se faire connaître par l'entremise des autorités fédérales.

Diffusion

- Élaborer un document imprimé.
- L'application réelle de la législation de l'environnement et la conformité à cette dernière réduit la vulnérabilité; la CCE peut collaborer et contribuer à la diffusion de l'information.
- Les membres du CCPM peuvent faire connaître la CCE par l'entremise des organisations qui y sont représentées (et d'autres organisations de la société civile), de façon à ce que les gens comprennent bien le rôle d'agent de liaison avec la Commission que joue le Comité ainsi que le travail qu'il accomplit.
- Le CCPM peut également élaborer du matériel pédagogique visuel et l'offrir aux établissements compétents aux fins de sa distribution.
- Améliorer la communication ainsi que la diffusion de l'information au sujet du CCPM et de son travail au moyen d'un bulletin d'information destiné aux organisations communautaires et aux institutions officielles (pour qu'elles la communiquent à leur tour aux collectivités).

En matière d'organisation

- Nouer des relations personnelles et professionnelles pour offrir au gouvernement local une aide basée sur de solides connaissances scientifiques; il faudra du temps pour établir une relation de confiance et de collaboration.
- Établir des liens avec d'autres organisations.
- Ouvrir des bureaux régionaux qui se chargent de définir les objectifs de l'organisation, et faire de même à l'échelle locale.
- Améliorer la communication et la rendre constante.
- Obtenir l'information et les commentaires issus des réunions tenues par les divers secteurs du domaine de l'environnement et l'intégrer au document à l'intention des ministres.

Recommandations en matière de communications visant d'autres acteurs ou secteurs

Médias de masse

- Accroître la participation des médias de masse aux réunions du CCPM.
- SE fixer comme objectifs de créer des communautés particulières d'utilisateurs pour ce qui est de la diffusion au moyen d'Internet.
- Instaurer un mécanisme de participation par vote sur le site Web de la CCE afin de favoriser une participation aux grands dossiers.
- Trouver des solutions logistiques permettant d'être plus « inclusifs ». Tenir des réunions en ligne.
- Inviter les médias aux réunions.
- Utiliser divers moyens de communication (imprimés et électroniques) pour faire connaître les événements tenus et leurs résultats.
- Chacun des participants à ces réunions doit s'engager à faire connaître le CCPM et la CCE par ses propres moyens. La CCE peut fournir une trousse d'information aux organisations qui veulent faire une diffusion sur leur site Web.
- Utiliser YouTube pour présenter des histoires de réussite au grand public.
- Diffuser l'information à la télévision et dans d'autres médias.

Autres médias

- Établir des contacts avec les universités afin qu'ils puissent diffuser l'information au niveau local.
- Trouver des représentants de chaque région pour participer aux réunions.
- Utiliser des modes de communication à distance.
- Faire en sorte que les organisations civiles représentées au sein du CCPM (et ayant fait des dons pour l'initiative du PNAACE) fassent connaître les mesures prises (cartographie, etc.) aux partenaires communautaires.
- Promouvoir les activités de la CCE à l'aide des moyens de communication gouvernementaux (des trois ordres de gouvernement).
- Choisir un représentant chargé d'assurer la liaison et d'être en communication avec les participants à l'atelier.

- Publier les conclusions issues de chaque atelier.
- Former des réseaux ou des liens au sein de la société afin de diffuser l'information.
- Créer une base de données avec l'aide des participants à l'atelier afin de permettre une mise en commun de l'information.
- Utiliser les médias locaux pour faire connaître le travail du CCPM.
- Que le CCPM participe aux réunions importantes et aux assemblées plénières des organisations participantes et des regroupements de citoyens, et veille à ce que ses membres tiennent toutes les rencontres nécessaires pour assurer une communication constante.
- La CCE et le CCPM doivent véhiculer des messages clairs qui puissent vraiment interpeller les autres secteurs.
- Échanger l'information entre collègues et avec les universités.

Politiques

- Profiter du 20^e anniversaire pour identifier les « amis et supporters » de la CCE et examiner la possibilité de renouveler cette structure et de réformer l'ALENA afin de donner plus de responsabilités à la Commission.
- Investir dans les communications.

Idées pour les prochains ateliers

Diffusion

- Mieux faire connaître l'événement.
- Organiser simultanément, à divers endroits, des ateliers ayant un lien entre eux, de façon à diversifier les points de vue recueillis et à échanger des idées.
- Assurer la présence de porte-paroles des collectivités locales lors des réunions (Albert Cail, par exemple).
- Formuler des solutions par région, et par conséquent envisager la tenue de plusieurs ateliers. Avec l'aide des gouvernements des États ou provinces, on peut trouver des manières de réduire les coûts.
- Demander une copie de la vidéo de l'événement pour la distribuer.
- Une fois établis les contacts, procéder à la diffusion.
- Que les cinq représentantes de chaque pays qui font partie du CCPM soient présents aux ateliers.

Sur le plan de l'organisation

- Jusqu'à quel point exactement la CCE est-elle efficace? A-t-elle changé, compte tenu du gouvernement qui était au pouvoir quand elle lors de sa création?
- Inclure plus d'employés du secteur communautaire.
- S'assurer de reconnaître la contribution des participants, des leaders et des animateurs.
- Renforcer les efforts pour élaborer des systèmes de collecte continue de données et de cartes sur les collectivités et les écosystèmes vulnérables qui sont prioritaires pour la CCE.

- Exiger des idées plus claires et plus réalistes.
- Envisager la possibilité que le CCPM tienne sa prochaine réunion dans une collectivité ou avec des acteurs locaux uniquement (sans spécialistes de l'environnement).
- Que les ateliers prévoient plus de temps pour les discussions; éviter de les tenir lors de jours fériés.
- Inviter les collectivités autochtones.
- Le CCPM peut chercher des participants directement dans les collectivités.
- Faire connaître les concepts analysés dans les centres d'aide.
- Tenir le prochain atelier dans un cadre naturel qui soit en harmonie avec la nature.
- Appuyer les comités consultatifs de citoyens déjà établis, par exemple le *Consejo Consultivo para Desarrollo Sostenible* (Conseil consultatif pour le développement durable) du Mexique.
- Assurer un engagement personnel.
- Obtenir l'aide des leaders des secteurs concernés.

Questions

- L'engagement en la matière pris il a 20 ans, quand les choses étaient plus simples, vaut-il toujours?
- Aborder un éventail de questions plus varié.

Au cours de l'exercice, on a souligné qu'il importait de veiller à ce que les propositions issues de l'atelier soient réellement soumises aux autorités compétentes. On a également signalé l'importance du rôle joué par les représentants du CCPM en tant qu'agents de liaison avec le gouvernement.

Conclusions et clôture de l'atelier

Les citoyens participants, les représentants du CCPM et l'animateur s'accordent pour dire que les trois objectifs initialement établis pour l'atelier ont été amplement atteints. La rencontre s'est avérée des plus fructueuses, et de bonnes idées ont été proposées, et il régnait un esprit de collaboration et de compromis idéal qui a permis un travail d'équipe. Les sous-groupes comptaient des représentants de nombreuses collectivités des trois pays, qui ont mis en commun leurs expériences et leurs connaissances dans divers domaines, ainsi que leurs bagages respectifs, riches et variés, dans une optique multiculturelle et dans un but commun, soit celui de réduire la vulnérabilité des écosystèmes et de collectivités d'Amérique du Nord aux effets des changements climatiques. Le défi réside maintenant dans la poursuite, par les réseaux favorisés par l'atelier, des efforts commencés lors de ce dernier, ce pour quoi tous les participants sont donc invités à continuer le dialogue après la fin de l'atelier.

Après la présentation d'un suivi des travaux du CCPM et de quelques questions administratives, et une fois présentés les rapports des représentants de comités consultatifs nationaux et gouvernementaux, on a annoncé la nomination de David Angus, président de la chambre de commerce de Winnipeg, à titre de nouveau président du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE pour 2013. Enfin, après des remerciements sincères à l'adresse de tous les participants, on a officiellement décrété la fin de l'atelier et la clôture de la session ordinaire 12-03 du CCPM.

Annexe : photographies de l'atelier



Mot de bienvenue prononcé par la directrice exécutive de la CCE, Irasema Coronado.



Intervention d'Elizabeth Smith.



Présentation faite par Evelia Rivera Arriaga.



Dialogue entre les panélistes (Evelia Rivera, Carl Sidney et Elizabeth Smith) et le public.



Les sous-groupes de travail en pleine activité.



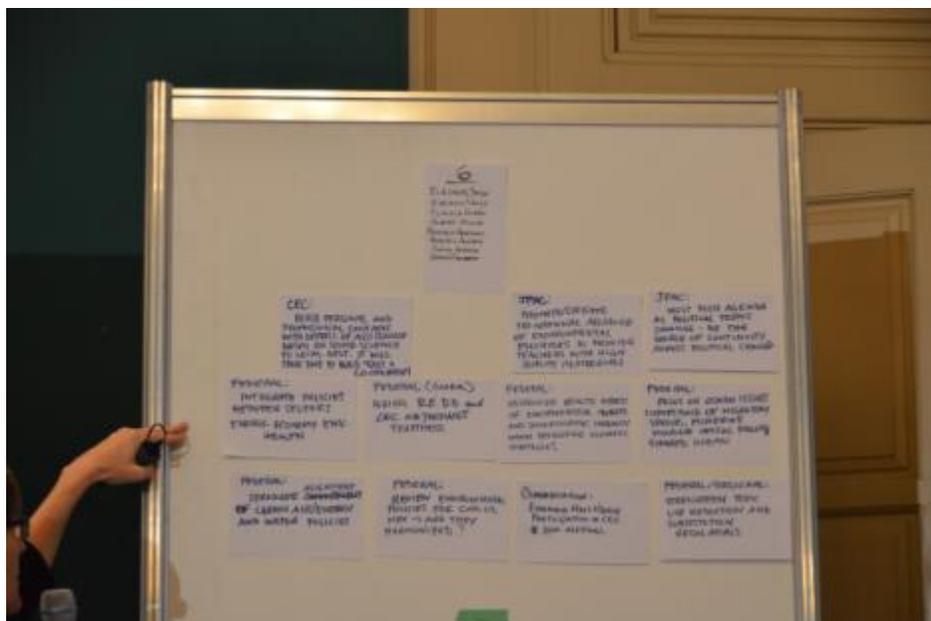
Transcription des propositions en vue du document relatif au cadre.



Présentation d'outils cartographiques.



Travail effectué avec les outils cartographiques afin d'identifier les systèmes vulnérables.



Affichage des résultats.



Allocution de clôture et annonce de la nomination de David Angus à titre de nouveau président du CCPM.

Session ordinaire n° 12-03 et atelier du Comité consultatif public mixte

« Limiter la vulnérabilité des écosystèmes et répondre aux besoins des collectivités : Outils et information propices aux mesures nord-américaines »

Mérida, Yucatán, Mexique
Les 13 et 14 décembre 2012

Liste des participants en date du 20 décembre 2012

Public

1. Acevedo, Javier
Coordinador
ONUDI
Av. Revon 1425
México, D.F.
Tel: 55 5107 6937
e-mail: javac-13@hotmail.com
2. Adalla, Nadia
Tecnológico de Conkal
C37 num. 190 por 40 y 42 fracc.
Las Margaritas Cholul
Mérida, Yucatán
México 97305
Tel: 999 948 0013
e-mail: nadia.adalla@yahoo.com
3. Aguilar Morales, Salomon
Jefe de Programa de Medio Ambiente
Instituto de la Frontera sur A. C.
Sexta Calle Norte Poniente
No. 134
Comitan de Dominguez, Chiapas
México 30069
Tel: 963 110 6701
e-mail: saloaguila2002@yahoo.com.mx
4. Alcocer Puerto, Elias Miguel
Profesor - Investigador
Universidad Autónoma de Yucatán
Calle 42 No 543 x71
Mérida, Yucatán
México 97000
Tel: 999 930 0090
e-mail: alcocerpuerto@yahoo.com
5. Aldana Guillermo, Jacqueline del Socorro
Auxiliar de dirección en Pronatura
Península de Yucatán
Pronatura
c.32#269 x 47 y 47-A Col. Pinzón II
Mérida, Yucatán
México 97207
Tel: 999 988 4436
e-mail: jaldana@pronatura-opy.org.mx
6. Alonzo Marrufo, Emma Rosa
Director
YAAX BEH A.C.
calle 15 No. 86A x 16 y 18 Col.
Cuhuburná
Mexico, Yucatán
Mexico 97205
Tel: 999 278 3205
e-mail: emmar@prodigy.net.mx
7. Alvarado Mejía, Jorge Alberto
Presidente
Sociedad Mexicana de Toxicología
C 17 # 102D x 20 y 22 Col. Itzimná
Mérida, Yucatán, México 97100
Tel: 999 926 6405
e-mail: jorge.alvatros@gmail.com
8. Álvarez Torres, Porfirio
Chief Technical Advisor Gulf of Mexico Large Marine Ecosystem
Organizacion de las Naciones Unidas para el Desarrollo Industrial (ONUDI)
Av Revolución 1425 Mezanine
Col Tlacopac San Angel
México, Distrito Federal, México 1040
Tel: 5 490 0900 ext 23703
e-mail: alvarez.porfirio@gmail.com
9. Alvarez Avila, Karín Eugenia
Coordinador de Proyecto
Pronatura Península de Yucatán
c.32 No. 269 Pinzón II
Mérida, Yucatán
México 97130
Tel: 988 44 36
e-mail: karinalvarez@hotmail.com
10. Andrade Hernandez, Maria
Directora Ejecutiva
Pronatura Península de Yucatán
Calle 32 No. 269 x 47 y 47-A
Mérida, Yucatán
México 97207
Tel: 999 988 4436
e-mail: mandrade@pronatura-ppy.org.mx
11. Amezcua Orellana, Cintia Rubí
Director for Trade Issues
Mexican Ministry of Environment and Natural Resources
Blvd. adolfo Ruiz Cortinez 4209
Col. Jardines en la Montaña
Mexico City, D.F.
Mexico 14210
Tel: 55 5628 3910
e-mail: cintia.amezcua@semarnat.gob.mx
12. Arjona Massa, Andy Francisco
UADY
c.53f #252 x 44 y 46
Mérida, Yucatán
México 97203
Tel: 9469666
e-mail: afam_006@hotmail.com

13. Balam Pereira, Martín Manuel
Representante Legal
Simbiosis SA DE CV
Calle Tabi # 49A
Chetumal, Quintana Roo
México 77080
Tel: 983 832 5543
e-mail:
presidente@simbiosismirn.com
14. Beltrán García, Alfredo
Analista
Secretaría de Medio Ambiente y
Aprovechamiento Sustentable
Av. Patricio Trueba de Regil
esquina calle niebla Fracc. 2000
Campeche, Campeche
México 24090
Tel: 981 811 9730
e-mail: alfiler4@hotmail.com
15. Becerra Rodríguez, Perla
Unidad Multidisciplinaria de
Docencia e Investigación
Calle 23ª #215 Col. La Florida
Municipio de Hunucma
Yucatán
México 97138
Tel: 999 149 7661
e-mail:
pbr_tec_recreacion@hotmail.com
16. Benavides Rosales, Gabriel
Jefe de la Unidad de Planeación y
Política Ambiental
Secretaría de Medio Ambiente y
Recursos Naturales
(SEMARNAT) Delegación
Yucatán
Calle 15 No. 115-A por 2 y 4
Frac. Montecristo
Mérida, Yucatán
México 97137
Tel: 999 942 1328
e-mail:
gabriel.benavides@semarnat.gob.
mx
17. Boa Alvarado, María del Refugio
TUNZA-UNEP Youth Advisor
for Latin American and Caribbean
region
TUNZA-UNEP
St. 100, 399
Mérida, Yucatán, Mexico 97225
Tel: 999 271 8562
e-mail: boa_maria@hotmail.com
18. Bravo Reyes, Mara
UADY
Calle 14 No. 103 frac Montecristo
Mérida, Yucatán
México 97133
Tel: 9 44 40 84
e-mail: mara271@hotmail.com
19. Burgos Lugo, Diana Elidé
Presidenta
Ts'unu'un Conservación y
Desarrollo A. C.
calle 57 Fco. Montejo por 56 y 58
num.374
Mérida, Yucatán
Mexico 97203
Tel: 999 194 5597
e-mail:
tsconservacionydesarrollo@gmail.
com
20. Cal Durán, Carla María
Pasante tesista de la Licenciatura
en Manejo de Recursos Naturales
Universidad de Quintana Roo
Boulevard Bahía s/n esq. Ignacio
Comonfort
Col. del Bosque
Chetumal, Quintana Roo
Mexico 77019
Tel: 044 983 733 9725
e-mail:
carlacalduran@hotmail.com
21. Callaghan, James
Director
Reserva Biocultural Kaxil Kiuc
Calle 10 No. 66 por 7 y 9, Col.
San Antonio Cinta
Merida, Yucatán
Mexico 97139
Tel: 920 9183
e-mail: kaxilkiuc@gmail.com
22. Campos Capetillo, Maria del
Ángel
Lic. en Admin. de recursos
naturales
Pronatura Península de Yucatán
Calle 32 #269 x 47 y 47A Col.
Pinzon II
Merida, Yucatán
México 97202
Tel: 988 4437
e-mail: marigel_cc@hotmail.com
23. Canto Martin, Julio César
Asistente
Servicios de Ingeniería y
Consultaría Ambiental SCP
Calle 33D No. 498-A dep 32 por
72 García Ginerés
Mérida, Yucatán
Mexico 97070
Tel: 999 925 3290
e-mail: jcanto@sicascp.com.mx
24. Carballo Parra, Rocío Maricruz
UQROO
Milán #294
Chetumal, Quintana Roo
México 77037
Tel: 983 132 2042
e-mail: purplelife89@gmail.com
25. Castillo Trueba, Becky
Marista University of Merida
C.15, P.O. 97205
Mérida, Yucatán
México 97205
Tel: 999 575 3532
e-mail: becky.dbc@gmail.com
26. Combest-Friedman, Chelsea
Consulante de cambio climatico y
manejo de recursos costeros
Calle 8 No. 253 por 5 y 7 Col.
Vista alegre Norte
Mérida, Yucatán
Mérida 97130
Tel: 999 201 7457
e-mail:
chelsea.combestfriedman@gmail.
com

27. Cupul Canché, Santiago Arturo
 Coordinador Turismo de
 Naturaleza
 Secretaría de Fomento Turístico
 del Gobierno del Estado de
 Yucatán
 calle 60 norte No. 299-E Col.
 Revolución Ex-Cordemex, Centro
 de Convenciones Yucatán Siglo
 XXI, Int. S/N Planta alta
 Mérida, Yucatán
 México 97000
 Tel: 999 930 3760 Ext. 22039
 e-mail:
 santiago.cupul@yucatan.gob.mx
28. De Anda Fuentes, David E.
 Investigador Titular
 INAPESCA
 Blvd. del Pescador Esq. Antigua
 carretera a Chelem
 Progreso, Yucatán
 México 97320
 Tel: 969 935 4044
 e-mail: deandadavid@yahoo.com
29. De La Rosa, Alfonso
 Investigador
 INIFAP
 Km 15.5 Carretera Campeche-
 Pocyaxum
 Campeche, Campeche
 México 24520
 Tel: 981 813 8748
 e-mail:
 delarosa.alfonso@inifap.gob.mx
30. Del Muro Próspero, Antonio
 Roberto
 Director y Postulante
 BUAMBI Actividades Técnicas,
 Profesionales y Científicas
 Teotihuacan 46 letra B)
 Ecatepec de Morelos, Estado de
 México
 México 55138
 Tel: 5 569 0039
 e-mail: buambi@hotmail.com
31. Denegre-vaught Charuf, Luisa
 Teresa
 Directora
 Mundo y Conciencia A.C.
 C. 59 No. 451 x 52 y 54 Centro
 Mérida, Yucatán
 México 97000
 Tel: 999 928 6673
 e-mail:
 conciencia.movimiento@gmail.com
32. Durán Miranda, Claudia Marisol
 Bióloga
 GECEI
 C.13A int. #126 x 22 y 24
 Chuburná de Hidalgo
 Mérida, Yucatán
 México 97205
 Tel: 999 184 8881
 e-mail:
 clau.duran.miranda@hotmail.com
33. Dzib Gamboa, Mariana del
 Socorro
 Universidad Modelo
 Carretera Antigua a Cholul
 Mérida, Yucatán
 México 97180
 Tel: 999 207 4166
 e-mail:
 marianadzibgamboa@hotmail.com
34. Estrella Guemez, Gladys Aurora
 Universidad Autónoma de
 Yucatán
 C. 53 # 231 x 44 Francisco de
 Montejo
 Mérida, Yucatán
 Mexico 97203
 Tel: 999 992 4162
 e-mail: a_gladys15@hotmail.com
35. Flores Sanchez, Erik de Jesus
 UADY
 Calle 64 No. 355 x 37 y 39
 Merida, Yucatán
 México 97000
 Tel: 999 215 9149
 e-mail: erik_s59@hotmail.com
36. Garnica Cabrera, Alejandra
 Universidad Autónoma de Mérida
 St. 49 # 349 54, 56 Francisco de
 Montejo
 Mérida, Yucatán
 México 97203
 Tel: 999 285 2529
 e-mail: gcaale@live.com
37. Gasse-Margat Rauda, Joris Adrien
 Manager
 Kanan Kab A.C.
 Calle 32 # 326-b Col. Emiliano
 Zapata Norte
 Mérida, Yucatán
 Mexico 97129
 Tel: 944 2545
 e-mail: gassemargat@gmail.com
38. Gijon, Victor
 Periodico por Esto
 Mérida, Yucatán
 México
 Tel: 9302760
 e-mail: vgijon-arte@hotmail.com
39. Gomez, Manuel
 Director
 Office of Recommendations
 US Chemical Safety Board
 2175 K Street NW
 Washington, D.C.
 USA 20037
 Tel: 202 261 7611
 e-mail: manuel.gomez@csb.gov
40. González Ceballos, Josefina
 Universidad Autónoma Chapingo
 San luis Chuburna calle 33
 diagonal lote 2
 Mérida, Yucatán
 Mexico 97200
 Tel: 999 233 2450
 e-mail: josefina-
 gonzalez@live.com.m

41. González Navarrete, Rosa Leticia
Tesorera
Sociedad Mexicana de
Toxicología
calle 17 No, 102 D x 20 y 22 Col
Itzimna
Mérida, Yucatán
Mexico 97100
Tel: 999 104 4767
e-mail: gnavar2@hotmail.com
42. González Neri, Irma
Investigadora
Universidad del Caribe
Calle 30 Pte. Mz. 28 Lte. 30
Región 101
Cancún, Quintana Roo
México 77519
Tel: 9 988 8144 00 EXT. 1139
e-mail:
igonzalez@ucaribe.edu.mx
43. Granillo Celis, Mariana
Universidad Marista de Mérida
Periférico Norte Tablaje Catastral
13941 Carretera Mérida-Progreso
Mérida, Yucatán
Mexico 97300
Tel: 044 999 216 3108
e-mail: mgcelis@gmail.com
44. Gutiérrez Dulá, Reina Etelvina
Apoyo logístico
Pronatura
c. 80 No. 547A San Sebastián
Mérida, Yucatán
México 97000
Tel: 988 4436
e-mail: queenreina@hotmail.com
45. Hernández Mabarak, Pamela
Berenice
Universidad Marista de Mérida
C. 33 #381 x 52 y 54. Fco. de
Montejo
Mérida, Yucatán
Mexico 97203
Tel: 9993 38 8211
e-mail:
pamebere2601@hotmail.com
46. Hernández Puente, Adriana
Delegada federal de la
SEMARNAT en el Estado de
Yucatán
Secretaría de Medio Ambiente y
Recursos Naturales, Delegación
Yucatán
Calle 15 No. 115 Inc. A por 2 y 4
Frac. Montecrisito
Mérida, Yucatán, México 97137
Tel: 999 942 1302
e-mail: ahpuente@semarnat.gob.mx
47. Herrera Mendoza, Andrea
Universidad Marista de Mérida
C 50#478 x 57 y 61 frac.
Francisco de Montejo
Mérida, Yucatán, México 99203
Tel: 999 338 6156
e-mail: anhm_02@hotmail.com
48. Huesca Tercero, Walfred Ulyses
Subdirector en Yucatán DRP-
CGCRB
CONABIO
Calle 65 A No 1069A por 124 y
126 Col. Xoclán
Mérida, Yucatán
México 97246
Tel: 999 938 1366
e-mail:
ulyshuesca@prodigy.net.mx
49. Ize Lema, Irina Ana Rosa
Consultora
Calle 56 num. 442 entre 49 y 51
Centro
Mérida, Yucatán
Mexico 97000
Tel: 555 568 3953
e-mail: irinaize@ine.gob.mx
50. Koh Pasos, Yamile Sinai
UNAM
c. 34 # 707 por 77B y 77C
fraccionamiento Tixcacal Opichen
Mérida, Yucatán
Mexico 97246
Tel: 999 162 9892
e-mail:
yamile_skp01@hotmail.com
51. León-Palomo, Mario Alberto
Centro de Investigación Científica
de Yucatán
Mérida, Yucatán
México 97000
Tel: 999 912 8443
e-mail:
marioleonpalomo@gmail.com
52. Lopez Chin, Angel Eduardo
Administrador
UMA SABACCHE
c- 21 #225 x 10 y 10 b Vergel 2
Mérida, Yucatán
Mexico 97173
Tel: 983 1285
e-mail:
eduardolopez009@gmail.com
53. Loria Palma, Jose Ines
Presidente
Fundación San Crisanto AC
30 N° 135
San Crisanto, Yucatán
México 97420
Tel: 999 926 0236
e-mail:
sancrisanto@prodigy.net.mx
54. Lopez Perez, Adrian Javier
Jefe de Departamento Areas
Naturales Protegidas
SEDUMA
Calle 64 X 53 y 47 A Centro
Mérida, Yucatán
México 971400
Tel: 930 3382
e-mail: ajlopez@hotmail.com
55. Madray, Sandra
Research & Education
Chemical Sensitivities Manitoba
71 Nicollet Avenue
Winnipeg, Manitoba
Canada R2M 4X6
Tel: 204 256 9390
e-mail: madray@mts.net

56. Martinez, Veronica
Reportera
Periodico por Esto
Calle 60 esquina calle 73 Centro
Mérida, Yucatán, México
Tel: 930 2765
e-mail: vermarguz@gmail.com
57. Mayen Mena, Alfredo
Coordinador General de
Educación, Divulgación Y
Desarrollo Tecnológico
Comisión Nacional Forestal
Periferico Poniente 5360, San
Juan de Ocotan
Zapopan, Jalisco, México 45019
Tel: 333 777 7000 ext 3501
e-mail:
alfredo.mayen@gmail.com
58. Mati Moreno, Wendy
Vocera
Secretaría de Medio Ambiente y
Aprovechamiento Sustentable
Av. Patricio Trueba de Regil
por Calle Niebla Frac 2000
Campeche, Campeche, México
Tel: 981 811 9730
e-mail: wendyma-9@hotmail.com
59. Méndez Arreola Roberto Carlos
Educación Ambiental
ITESM
Av. Eugenio Garza Sada 2501 Sur
Col. Tecnológico
Monterrey, Nuevo León
México 64849
Tel: 818 367 2636
e-mail: robcmendez@itesm.mx
60. Méndez Cortés, Mario Antonio
Subdelegado de Planeación y
fomento Sectorial
Secretaría de Medio Ambiente y
Recursos Naturales, Delegación
Yucatán
Mérida, Yucatán
México 97137
Tel: 999 942 1303
e-mail:
mario.mendez@semarnat.gob.mx
61. Miranda Vallat, Yannick
Universidad Marista
Av. Campeche G8a con 17
Royal Campeche
Mérida, Yucatán
México 97120
Tel: 944 0671
e-mail: yannick-mv@hotmail.com
62. Moguel Mejia, Aida Luz
Universidad Marista de Mérida
c-39 #312 x 24 y 26 frac Monte
Albán
Mérida, Yucatán
México 97114
Tel: 999 122 9914
e-mail: aida.moguel@gmail.com
63. Mohedano Maldonado, Irma
Roxana
Estudiante de Posgrado
UNAM
Calle 53e por 100a y 106. Núm.
888 Fraccionamiento Las
Américas
Mérida, Yucatán
México 97302
Tel: 307 2674
e-mail:
pulcher_puella@hotmail.com
64. Morales López, Judith Adriana
Coordinadora Técnica de
Proyectos
WWF
Zacnichte A , SM 50 , M88 L 21
Cancún, Quintana Roo
México 77500
Tel: 998 848 1789
e-mail: jamorales@wwfmex.org
65. Mora-Zacarias, Miguel Angel
Professor
Texas A&M University
5001 Smugglers Rd
College Station, Texas, Texas
United States 77845
Tel: 979 845 5775
e-mail: mmora@tamu.edu
66. Moreno Ruiz, Juan Antonio
Universidad Nacional Autónoma
de México
Calle59 D #1041 entre 124 y 132
Frac. Las Americas
Mérida, Yucatán
México 97302
Tel: 999 251 9482
e-mail:
antonio.moreno@ciencias.unam.mx
67. Munguía Gil, María Teresa
Profesora Investigadora
Facultad de Ciencias
antropológicas
Universidad Autónoma de
Yucatán
Mérida, Yucatán
México 97305
Tel: 999 930 0090 ext 2216
e-mail: teresa.munguia@uady.mx
68. Navarrete Carballo, Juan Carlos
Instituto Tecnológico de Conkal
C. 135 # 408 x 50 y 52
Merida, Yucatán
México 97299
Tel: 999 932 3088
e-mail: jcarbalho@hotmail.com
69. Nusico Juan, Manuel
Consultor Forestal
Comisión Nacional Forestal
Calle 13 No. 129 x 28 Col.
México Norte
Mérida, Yucatán
México 97190
Tel: 948 4864
e-mail: jnusico@hotmail.com
70. Novelo Quijano, Gonzalo Javier
Subgerente de producción y
productividad
Comisión Nacional Forestal
Gerencia Yucatán
Calle 13 No. 129 x 28 Col.
México Norte
Mérida, Yucatán
México 97208
Tel: 999 948 4864
e-mail: gnovelo@conafor.gob.mx

71. Quijano Lozano, Maria Begoña
Universidad marista de Mérida
Periférico Norte tablaje Catastral
13941
Carretera Mérida-Progreso
Mérida, Yucatán
México 97300
Tel: 999 121 4460
e-mail: begoquijano@gmail.com
72. Rivadeneyra Gutiérrez, Elena
Presidenta
Ya'axtal Beh Naturaleza, Sociedad
y Cultura A.C.
Calle 13 No. 660 x 58 y 60
Mérida, Yucatán, Mexico 97217
Tel: 999 987 0824
e-mail: yaaxtalbeh@gmail.com
73. Roche Cano, María Leticia
Jefatura de Conservacion
Ambiental
Ayuntamiento de Mérida
Edificio Administrativo Calle 67A
Merida, Yucatán
México 97210
Tel: 999 942 0025 ext 81463
e-mail: leticia.roche@gmail.com
74. Rodríguez Hernández, Diego
Ismael
Biologist
Instituto Tecnológico de Conkal
Street 31 B Num. 368 X 10
Suburb: San Esteban
Mérida, Yucatán, Mexico 97149
Tel: 9991 74 9889
e-mail:
diegorodriguezhdez@hotmail.com
75. Rojas Bolaños, María Luisa
Coordinadora de Planeación y
Evaluación
Facultad de Medicina
Universidad Autónoma de
Yucatán
Avenida Itzáez entre 59 y 59A
Mérida, Yucatán
México 1225-A
Tel: 999 923 3260
e-mail: rbolanos@uady.mx
76. Rosado Fuentes, Gina Griselda
Asistente
UQROO
Avenida universidad s/n
Chetumal, Quintana Roo
Mexico 77027
Tel: 983 119 2299
e-mail: ginapolis@hotmail.com
77. Ruiz Ramírez, Jennifer Denisse
Profesora-Investigadora
Universidad de Quintana Roo
Boulevard Bahía esq. Ignacio
Comonfort
Chetumal, Quintana Roo
México 77019
Tel: 983 835 0300 ext. 313
e-mail: jenifer@uqroo.mx,
jenniferdr@gmail.com
78. Salinas López, Artemisa
Ingeniería Ambiental
SoWiTec Servicios México
José María Ibararán No. 20
Col. San José Insurgentes
D.F. México 03900
Tel: 5 662 4909
e-mail: asl@sowitec.com
79. Sanchez Gongora, Sunny Massiel
Pasante Tesista de la Licenciatura
en Manejo de Recursos Naturales
Universidad de Quintana Roo
Boulevard Bahía s/n esq. Ignacio
Comonfort, Col. del Bosque
Chetumal, Quintana Roo
Mexico 77019
Tel: 044 983 104 9255
e-mail:
sunny_sanchez@hotmail.com
80. Santana Tello, Paitrio Efraín
Responsable Proyectos Técnicos
Vidal y Asociados
Calle 26 número 65 x 7 y 9
Colonia San Antonio Cinta
Mérida, Yucatán
México 97000
Tel: 999 920 2039
e-mail:
proyectos@vidalyasociados.com
81. Santos, Roberto Carlos
Auxiliar de Presidencia
Ya'axtal Beh Naturaleza, Sociedad
y Cultura A.C.
Calle 13 No. 660 x 58 y 60
Mérida, Yucatán
Mexico 97217
Tel: 999 987 0824
e-mail: twopackk@hotmail.com
82. Soares, Denise
Investigadora
Instituto Mexicano de tecnología
del Agua
Paseo Cuauhnahuac 8532
Colonia Progreso
Jiutepec, Morelos, México 62550
Tel: 777 329 3668
e-mail:
denise_soares@tlaloc.imta.mx
83. Solis Pasos, Gerardo
Proyecto REDD
Comisión Nacional Forestal
Calle 13 N° 129 por 28 y 30
Colonia Mexico
Merida, Yucatán, México 97128
Tel: 999 948 4864
e-mail: gsolis@conafor.gob.mx
84. Sosa y Parra, Rosario del Carmen
Presidente
Asociación por los Derechos de
los Animales en Yucatán
41 # 563 por 82 y 82 A col.
Centro
Mérida, Yucatán
México 97000
Tel: 999 920 7501
e-mail: vaniaz29@hotmail.com
85. Torres Lara, Ricardo
Profesor Investigador
Universidad de Quintana Roo
Boulevard Bahía s/n Esq, Ignacio
Comonfort
Col. del Bosque
Chetumal, Quintana Roo
México 77050
Tel: 983 835 0300 ext. 229
e-mail: ritola59@gmail.com

86. Tzec Vera, Guadalupe
SEMARNAT
C. 27 # 228 x 14 y 16
Mérida, Yucatán, México
87. Valtierra Hernández, Ariel
Investigador
Universidad del Caribe
Calle Sacalum #28 Mza 45
Cancún, Quintana Roo
México 77500
Tel: 881 4400 ETX 1139
e-mail: avaltierra@ucaribe.edu.mx
88. Verónica, Rodrigo
Representante Legal
Ts'unu'un Conservación y
Desarrollo A. C.
calle 57 Fco. Montejo por 56 y 58
Mérida, Yucatán, Mexico 97203
Tel: 999 194 5597
e-mail:
tsconservacionydesarrollo@gmail.
com
89. Vidal Martínez, Víctor
Investigadora
CINVESTAV
Antigua Carretera a progreso km. 6
Mérida, Yucatán
México 97310
Tel: 999 942 9472
e-mail: vvidal@mda.cinvestav.mx
90. Weston Leonard
4201, 35ave
Leduc, Alberta
Canada T9E 6A6
Tel: 780 298 8997
e-mail: len.weston@yahoo.ca
- Zaragoza Ortega, David Arturo
Delegado
UNAM
Calle 19A, entre 40B y 42
Mérida, Yucatán
Mexico 97219
Tel: 999 215 1020
e-mail: zardavid@gmail.com

Experts invités

91. Abel, Troy
Associate Professor of
Environmental Policy
Western Washington University
Huxley College of the
Environment
516 High Street, MS 9085
Dept. of Environmental Studies
Bellingham, Washington
United States 98225
Tel: 360 650 6133
e-mail: troy.abel@wwu.edu
92. Black, Andrew
Junior Policy Analyst
Assembly of First Nations
473 Albert St, 9th Floor
Ottawa, Ontario
Canada K1R 5B4
Tel: 613 241 6789 x.231
e-mail: ablack@afn.ca
93. David William, Jon
Sr. Policy Analyst
Assembly of First Nations
473 Albert Street, Ottawa, Ontario
Canada K1R 5B3
Tel: 613 241 6789 x202
e-mail: wdavid@afn.ca
94. Diaz Romo, Lourdes Patricia
Coordinadora
Proyecto Huicholes y Plaguicidas
Brasilia 2964, 2A, colonia
Colomos Providencia
Guadalajara, Jalisco
México 44660
Tel: 333 641 3669
e-mail: lpdiazromo@gmail.com
95. Loring, Eric
Senior Environment/Health
Researcher
Inuit Tapiriit Kanatami
75 Alber St, Suite 1101
Ottawa, Ontario
Canada K1P 5E7
Tel: 613 238 8181
e-mail: loring@itk.ca
96. Lejbowicz Amand, Augustine
Agathe
Coordinadora del Programa de
Ciencia y Baja California
COBI, A.C.
Popocatepetl 28-1, Col. Condesa
México, Distrito Federal
México 06100
Tel: 555 574 7909
e-mail: alejbowicz@cobi.org.mx
97. Rabasa Salinas, Alejandra
Senior Attorney
Environmental Law Institute
2000 L Street NW
Washington, District of Columbia
Estados Unidos 20036
Tel: 202 939 3877
e-mail: rabasa@eli.org
98. Savage, Andrea
CarbonPlus Associate
EcoLogic Development Fund
25 Mout Auburn St, Suite 203
Cambridge, Massachusetts
United States 02138
Tel: 617 441 6300
e-mail: asavage@ecologic.org
99. Setton, Eleanor May
Environmental Exposures
CAREX Canada - University of
Victoria
UVIC Geography PO Box 3060
STN CSC
Victoria, British Columbia
Canada V8W 3R4
Tel: 250 853 3819
e-mail: eleanor@carexcanada.ca

Présentateurs

100. Batllori Sampedro, Eduardo
Adolfo
Secretaría de Desarrollo Urbano y
Medio Ambiente del Estado de
Yucatán
Calle 64 No. 437 x 53 y 47-A
Mérida, Yucatán
México 97000
Tel: 999 930 3388
e-mail:
eduardo.batllori@yucatan.gob.mx
101. Miller, Albert Walter
Commissioner, Jeff Davis County
C.E. Miller Ranch
PO. Box 67, 311 Texas Ave
Valentine, Texas
United States 79854
Tel: 432 894 0574
e-mail: milleraw@yahoo.com
102. Rivera Arriaga, Evelia
Secretaria de Medio Ambiente y
Aprovechamiento Sustentables del
Estado de Campeche
Secretaría de Medio Ambiente y
Aprovechamiento Sustentables del
Estado de Campeche
Av. Patricio Trueba de Regil, Esq.
Calle Niebla Planta Alta
Fracciorama 2000
San Francisco, Campeche
México 24090
Tel: 981 811 9730
e-mail:
irisvega@smaas.campeche.gob.mx
103. Sidney, Carl Stanley
Chief Executive Officer
Teslin Tlingit Council
P.O. Box 136.
Teslin, Yukon
Canada Y0A 1B0
Tel: 867 390 2532 Ex:301
e-mail: Carl.sidney@ttc-
teslin.com
104. Smith, Elizabeth
Director for Ecological and
Human Health Integration,
Sustainable and Healthy
Communities Research Program
US Environmental Protection
Agency
109 TW Alexander Drive, MD
E205-09
Research Triangle Park, North
Carolina
United States 27517
Tel: 919 541 0620
e-mail: smith.betsy@epa.gov
- Membres du CCPM**
105. Alanis Ortega, Gustavo
Presidente
Centro Mexicano de Derecho
Ambiental A.C.
Atlixco 138, Colonia Condesa
México D.F. 06140
Tel: 52112457 ext. 13
e-mail: galanis@cemda.org.mx
106. Angus, David Bruce
The Winnipeg Chamber of
Commerce
Suite 100 259 Portage Ave
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 2A9
Tel: 204 944 3300
e-mail: dangus@winnipeg
chamber.com
107. Browes, Pauline
627, 10 Guildwood Parkway
Scarborough, Ontario
Canada M1E 5B5
Tel: 647 284 5416
e-mail: browes@rogers.com
108. Correa Sandoval, Adriana Nelly
Directora Catedratica
Centro de Calidad Ambiental -
ITESM Campus Monterrey
Av. Eugenio Garza Sada No. 2501
Sur
Monterrey, Nuevo León
México 64849
Tel: 818 328 4032
e-mail: ancs@itesm.mx
109. Garver, Geoffrey
Adjunct Professor
University of Montreal & Laval
Universities
20 rue des Soeurs Grises #106
Montreal, Quebec
Canada H3C 5M1
Tel: 514 582 0929
e-mail: gginmont@sympatico.ca
110. Gutiérrez Lacayo, Martín
Director
Pronatura México, A. C.
Aspérgulas 22 (antes Pino)
Col. San Clemente
México, Distrito Federal
México 01740
Tel: 555 635 5054
e-mail:
martingutierrez@pronatura.org.mx
JPAC Chair for 2012
111. Marcus, Felicia
Felicia Marcus
Member
State Water Resources Control
Board
1001 I Street, 24th Floor
Sacramento, CA 95814-2828
Tel.: (916) 341 5609
e-mail:
Felicia.Marcus@waterboards.ca.gov

112. Waterhouse, Jonathan
Executive Director
Yukon River Inter-Tribal
Watershed Council
725 Christensen Drive, Suite 3
Anchorage, Alaska
United States 99501
Tel: 907 258 3337
e-mail: jwaterhouse@yritwc.org

**Groupe de travail sur la
modernisation du processus
relatif à ces communications**

113. Adkins, Jocelyn
Attorney Advisor
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave, NW
Washington, District of Columbia
United States 2460
Tel: 202 564 5424
e-mail: adkins.jocelyn@epa.gov

114. Costain, Emerson Kimble
Senior Policy Advisory
Environment Canada
200 Sacre Coeur Blvd
Gatineau, Quebec
Canada K1A 0H3
Tel: 819 953 9774
e-mail: kimble.costain@ec.gc.ca

115. García Galindo, Rodrigo
Director
Secretaría de Medio Ambiente y
Recursos Naturales
Blvd. Adolfo Ruiz Cortines No.
4209, Piso 2 Colonia Jardines en
la Montaña
Ciudad de México, Distrito
Federal
México 14210
Tel:
e-mail:
rodrigo.galindo@semarnat.gob.mx

GSC

116. Albovias, Anna Sheila
Manager, CEC
Environment Canada
200 boul. Sacré-Coeur
Gatineau, Quebec
Canada K1A 0H3
Tel: 819 994 4747
e-mail: anna.albovias@ec.gc.ca

117. Correa, Sylvia
Senior Advisor
US EPA
1200 Pennsylvania Ave NW
Washington, District of Columbia
United States 20004
Tel: 202 262 2812
e-mail: correa.sylvia@epa.gov

NAC et GAC

118. Houseal, Brian
Chair
U.S. National Advisory
Committee
Adirondack Council
25 Sam Spear Road
Westport, New York
United States 12993
Tel: 518 477 074
e-mail: blhouseal12@gmail.com

119. Trujillo, Octaviana
Chair
U.S. Governmental Advisory
Committee
2692 N. Sandstone Way
Flagstaff, Arizona
United States 86004
Tel: 928 523 8788
e-mail: octaviana.trujillo@nau.edu

Facilitateurs

120. Berea Núñez, Raúl
IMAC-Madre Tierra
Rodrigo Cifuentes 39-B
Col. San José Insurgentes
Del. Benito Juárez
México, Distrito Federal
México 03900
Tel: 555 563 0029
e-mail: acmadretierra@gmail.com

121. Mejia Vazquez, Valentina Ivanova
IMAC-Madre Tierra
Rodrigo Cifuentes 39-B
Col. San José Insurgentes
Del. Benito Juárez
México, Distrito Federal
México 03900
Tel: 555 563 0029
e-mail: acmadretierra@gmail.com

122. Padrón Gil, Francisco José
Director
IMAC-Madre Tierra
Rodrigo Cifuentes 39-B
Col. San José Insurgentes
Del. Benito Juárez
México, Distrito Federal
México 03900
Tel: 555 563 0029
e-mail: fpadrongil@gmail.com

**Commission de coopération
environnementale**

123. Cabrera, Orlando
Program Manager, Air Quality
and PRTR
393, rue St Jacques Ouest, Bureau
200
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel: 514 350 4332
e-mail: ocabrera@cec.org

124. Coronado, Irasema
Executive Director
393, St Jacques Street, West suite
200
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel: 514 350 4300
e-mail: Icoronado@cec.org
125. García Velasco, Mauricio
Representante de la oficina de la
CCA en México
Ave. Progreso No. 3
Col. Santa Catarina, Coyoacán
México, Distrito Federal
México 04010
Tel: 5 659 5021
e-mail: mgarciav@cec.org
126. Morin, Jocelyne
JPAC Assistant
393, St-Jacques Street, West suite
200
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel: 514 350 4300
e-mail: jmorin@cec.org
127. Orozco, Marcela
JPAC Liaison Officer
393, St-Jacques Street, West suite
200
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel: 514 350 4300
e-mail: morozco@cec.org
128. Paz Miller, Liliana
Logistics Coordinator
393, rue St Jacques Ouest, Bureau
200
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel: 514 350 4313
e-mail: lpmiller@cec.org
129. Ratliff, Dane
Director, SEM Unit
393, St-Jacques Street, West suite
200
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel: 514 350 4332
e-mail: dratliff@cec.org
130. Richardson, Karen
Program Manager, Terrestrial and
Marine Ecosystems
393, St Jacques Street, West suite
200
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel: 514 350 4326
e-mail: krichardson@cec.org
131. Rivero Hugué, Mario
Consultant
393, St Jacques Street, West suite
200
Montreal, Quebec
Canada H2L3R4
Tel: 514 993 1521
e-mail: mario.rivero-
hugué@mail.mcgill.ca
132. Schmidt, Karen
NAPECA Coordinator
Progreso No. 3 Viveros de
Coyoacán
Distrito Federal, México
México 04110
Tel: 555 659 5021
e-mail: kschmidt@cec.org
133. Stoub, Jeff
Communications and Publications
Manager
393, St Jacques Street, West suite
200
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel: 514 350 4327
e-mail: jstoub@cec.org